

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

34^e ANNÉE

N° 2.

1^{er} FÉVRIER 1891.

Les séances spirites du vendredi, auront lieu les 6 et 20 février.

Pour les abonnements de la *Revue spirite*, année 1891, adresser un mandat à l'ordre de M. P. G. Leymarie, le plus tôt possible.

LES GUÉRISSEURS, LES OBSÉDÉS

Tout observateur sérieux, dans le cours de son existence, a fait cette remarque considérable que la science se refusant pour des cas exceptionnels, les toucheurs, les rebouteurs, les guérisseurs de nos campagnes dans lesquels on a confiance, parviennent généralement à soulager nos maux que souvent ils guérissent. Ces empiriques guidés par l'expérience trouvent le siège du trouble organique, et mettent l'ordre dans ce désordre presque instantanément.

Nous avons connu un officier retraité de gendarmerie, il y a quelque quarante ans, auquel on présentait des personnes gravement brûlées; les docteurs ne pouvant atténuer leurs souffrances aiguës, elles se confiaient à M. Lafeuillade et ce toucheur prononçait quelques paroles d'une manière inintelligible, soutenait la partie atteinte avec la main gauche tandis que sa main droite, à l'aide de passes, magnétisait les brûlures; la fièvre disparaissait, le calme faisait place à l'appréhension; les enfants, surtout, s'endormaient aussitôt et l'on constatait le souffle régulier de leur respiration.

Après trois séances des plaies affreuses étaient cautérisées.

Le fait étant reconnu, les docteurs du département de la Corrèze lui adressaient les brûlés.

D'autres étaient de parfaits rebouteurs; qui avait appris l'anatomie du corps humain à ces pauvres laboureurs?

Celui-ci touchait les entorses, les réduisait instantanément; celui-là guérissait les fièvres intermittentes ou paludéennes, en quelques jours, avec des herbes choisies dans la montagne lorsque la médecine se déclarait impuissante après quelques mois de traitement.

A Fegers, Charente-Inférieure, M. Bouyer, viticulteur, touche les malades,

prie pour appeler l'aide des désincarnés et guérit une foule de gens, gratuitement, à 10 lieues à la ronde ; le désintéressement absolu est sa règle.

Au 36 rue de Flandre, M. Hippolyte fils a rendu la santé à des centaines de malades, et cela pendant des années ; comme Bouyer, faire le bien était sa seule récompense. Il ne pratique plus.

Christ guérissait par l'imposition des mains, à l'exemple des sages de l'antiquité. MM. Rouxel, Jourdain, Evette, Bourkser de Lagrange, Longprez, et des centaines d'autres guérisseurs dans toutes les parties du monde ont acquis dans leurs existences passées le pouvoir de toucher, de rebouter, de guérir sans autres connaissances que leur instinct admirable, instinct conquis à l'aide de travaux dans leurs vies successives car tout s'acquiert par le labeur prolongé uni à la volonté. Ces bons esprits ont un profond amour pour leurs semblables.

Le Saloudalou, de Sarrelongue, Pyrénées-Orientales, dont se sont ébaudis tant de journaux, est l'un de ces guérisseurs réputés dans la montagne. né le septième de la famille, il doit jouir de ce don précieux assure-t-on ; de ce que, à un enfant affligé d'une maladie d'yeux, il commande de porter une cagoule qui empêche les rayons lumineux de frapper douloureusement sur l'organe malade, puis de jeûner pendant 40 jours pour arrêter autant que possible les évolutions de la matière et l'échauffement du sang qui en est la suite, les docteurs et tous les journaux se sont exclamés, ont écrit mille articles contre l'ignorance malheureuse de nos paysans.

Voyons, nos oculistes qui deviennent archimillionnaires avec leurs collyres, n'ordonnent-ils pas à leurs malades frappés à la vue, et la chambre noire et la diète ? Dans les Pyrénées la légende poétique se marie à une véritable intuition ; nos oculistes à prix fabuleux suivent les errements du bienfaisant Saloudalou cela est évident. Alors pourquoi ces cris d'orfraie et ce déluge de feuilles noircies ?

Nous avons été réellement affligés en constatant que M. Vacquerie approuvait dame justice qui, sous certaines instigations intéressées fait appréhender le Saloudalou comme un malfaiteur, et le conduire par sa gendarmerie au parquet du procureur sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine ; ce cas est donc bien grave puisqu'il attire l'attention d'un philosophe de l'envergure de Auguste Vacquerie ?

Que des reporters aux abois s'escriment d'estoc et de taille contre ce dont ils n'ont pas une idée première, cela se comprend, mais on est impressionné de voir A. Vacquerie, l'ami de la justice, user de sévérité injuste envers le Saloudalou.

Mais lui-même est Saloudalou et je le prouve ; dans les *Miettes de l'histoire* il avoue qu'après avoir ri des tables tournantes il en devint le partisan devant le constat de la médiumnité de Mme Émile de Girardin, et ce semble être médium, causer avec les esprits et aussi fort que de guérir sous leur inspiration. Oui vous êtes un Saloudalou, un parfait guérisseur des âmes en leur indiquant qu'elles sont éternelles et que la mort du corps leur a laissé toutes leurs facultés intellectuelles, ce qui peut nous sauver du néantisme qui abrutil l'esprit et stérilise toutes les bonnes volontés, nos législateurs positivistes néantistes en sont la preuve parlante.

Sage et poète qui chantez les épopées humaines, respect au Saloudalou ; souhaitons à la plupart de nos docteurs de l'être réellement, et sciemment, pour guérir en réalité et non pour marcher à tâtons ne sachant à quel inconnu se vouer.

Le Saloudalou est immortel ; l'instinct humain, ce vénérable de tous les temps, conspire avec lui, le cœur des masses lui appartient.

A propos du *Testament d'une spirite*, que n'a-t-on pas écrit et épilogué ! Le spiritisme est décidément capable de tout, il détraque les cervelles et si ce n'est le diable qui en est l'essence, ce doit être au moins la déraison ou la folie !

Mme Brochard atteinte d'un cancer et d'autres maux à l'époque où nous l'avons connue, vers 1875, était très exaltée et cela se comprend si on fait la part de ses souffrances continues ; nous regrettions qu'elle s'occupât de spiritisme car cet être malade et nerveux poussait tout à l'extrême, même la charité ; elle avait un grand cœur et donnait sans discernement, tout en étant parfois d'une parcimonie extrême. Très intelligente et croyant à l'éternité de l'âme, à la réincarnation elle faisait élever ses deux filles dans une maison où l'on professait le néantisme ; cela était parfait à son point de vue ! Cette exaltée, cette obsédée était capable de s'emballer sur une idée fixe, et nous ne voulûmes jamais admettre l'exposé de ses théories complexes et confuses ; nous n'entendîmes plus parler d'elle. En 1883 nous sûmes qu'à Vouvray elle s'habillait en homme, prêchait des choses extravagantes et se juchait dans les arbres ; sa famille eût dû placer dans une maison de santé comme irresponsable cette obsédée au premier titre.

Bien lui a pris de ne pas laisser son bien à une œuvre spirite car la presse eût frappé sur cette guitare, la captation.

Nous avons connu intimement, à Rouen, à Clermont, à Charenton, des docteurs distingués qui nous ont fait visiter leurs beaux établissements ; nous y avons remarqué, au faite des murs, sur les branches des arbres, des magistrats, des diplomates, des médecins, des journalistes, des prêtres

juchés ainsi, et tous s'y plaçaient au sortir de leur cellule ne trouvant rien de mieux dans le meilleur des mondes possibles. La place de Mme Brochard était fixée dans ces asiles déterminés.

La Cour d'Orléans a annulé son testament et c'était juste; la famille de la défunte dame a eu ce tort de ne pas l'arrêter dans ses manifestations et de jeter sa réputation à tous les vents de la publicité.

Il est regrettable que nos confrères de la presse oublient toute mesure quand il s'agit de spiritisme; or cette philosophie du bon sens, amie de la raison et de l'étude, n'est pas plus responsable des insanités d'un étudiant, que la religion, la magistrature, la diplomatie, le journalisme, la médecine ne le sont des détraqués sortis de leurs rangs et échoués à Charenton.

P. G. LEYMARIE.

PERISPRIT ET CORPS ASTRAL

La *Revue spirite* publiée dans son numéro de janvier, sous le titre précédent, un article qui m'étonne tant par la forme que par le fonds. M. le commandant Dufilhol fait au sujet de l'occultisme certaines affirmations qui dénotent une étude tellement superficielle de la question, que je me vois obligé de faire une réponse à ce sujet. Directement pris à parti à propos de deux des récentes études parues dans l'*Initiation*, il est de mon devoir de rectifier certaines erreurs que je suis étonné de trouver sous la plume de mon honorable contradicteur.

La discussion qu'il soutient roule entièrement sur la question de savoir si le corps astral se dissout après la mort ou s'il persiste et se réincarne dans toutes les personnalités manifestées par l'esprit dans le cours de ses pérégrinations.

L'existence de cette différence de conception a été établie comme différenciant les écoles d'occultisme et celles de spiritisme lors du Congrès de 1889. A ce propos, je m'étonne que le commandement Dufilhol n'ait pas pris la peine de relire les noms des membres du *Comité d'organisation* du Congrès, il aurait vu que toutes les écoles spirites et spiritualistes avaient pris part à cette organisation.

Je dois énumérer les points sur lesquels je pense que certaines erreurs ont été commises.

1° La *Revue l'Initiation* n'est pas une revue occultiste. Elle représente toutes les écoles.

Princes. — MM. Gabriel Delanne, Bouvery, Camille Chaigneau, etc., ont publié des études spirites dans l'*Initiation* ou en ont en ce moment en cours de publication.

2° Pourquoi vouloir prétendre que, philosophiquement parlant, considérer le corps astral comme siège de passions c'est faire du déterminisme ?

C'est là une mauvaise chicane que la lecture des œuvres de *Fabre D'Olivet* (1820) qui défend justement cette idée, suffit à réduire à néant, aucun auteur n'ayant mieux résolu la question du *libre arbitre* et de sa toute-puissance que celui-là.

3° Le corps astral est considéré par moi comme formant un *tout complet*. Cela tient à mes études de médecine qui me font aimer la clarté et qui me font chercher quand je parle de quelque chose, à me rendre compte de sa localisation et de ses effets *anatomiquement* et *physiologiquement* parlant.

4° M. le commandant Dufilhol est bien audacieux en affirmant (page 7, 2^e paragraphe), que « l'accord de la loi naturelle et du libre arbitre par l'intervention de l'Esprit, etc., n'avait pu être compris, avant cette révélation inattendue autant que logique (la révélation des Esprits).

Les écrits d'*Origène* sont pourtant bien nets sur ce point. Les diverses traductions du *Livre des morts* viennent encore donner tort à mon contradicteur ainsi que l'étude de la Doctrine de Pythagore publiée par Fabre D'Olivet dans son ouvrage : *Les vers dorés* (1823).

5° La chicane que me cherche l'auteur de l'article relativement à l'évocation d'une des douze personnalités incarnées provient de la confusion qu'il établit entre le *plan astral* et le *corps astral*. Mon étude doit être bien obscure pour qu'on n'ait pu comprendre cette distinction si simple.

6° Il est curieux que si « je n'ai pas pris la peine d'étudier le spiritisme dont je parle, à contresens », le Congrès m'ait confié la tâche de résumer dans son volume les doctrines du spiritisme et que tous les spirites sérieux aient trouvé ce résumé conforme aux idées du spiritisme. Que le commandant Dufilhol se donne la peine de relire mon étude à ce sujet, et qu'il cherche si je ne défends pas à ce propos la théorie de la persistance du périsprit. Cela lui évitera des termes que je suis étonné de trouver sous la plume d'un homme de son âge et surtout d'un spirite instruit.

7° *Nécromantie* et *Goétie* ne sont pas synonymes. Dans les temples égyptiens on évoquait les « *morts aimés* » cela s'appelait *NÉCROMANTIE*. L'évocation par le procédé de la « magie noire » s'appelle *Goétie*. Pourquoi cette confusion ?

8° Je suis encore plus étonné de voir un spirite protester quand je dis que le médium est « *passif et inconscient* ».

Je ne sache pas pourtant que, sans être un tricheur, le médium puisse consciemment produire les phénomènes et qu'il puisse faire autre chose que servir d'instrument « passif » aux Esprits. *Le livre des médiums* ne laisse cependant aucun doute à cet égard.

9° Je ne puis que protester avec indignation, contre le procédé qui consiste à chercher le parallèle entre les idées de l'école théosophique réduite à huit membres en France et les miennes, cela est aussi peu courtois que de traiter de « charges encore plus ineptes qu'anti-spirites » les études qui ne plaisent pas à mon honorable contradicteur. Quatre-vingt-dix nouvelles demandes de *l'Initiation* ont été adressées le mois dernier à mon éditeur. C'est là la seule réponse à faire à propos du « succès obtenu par ces essais ».

10° Et maintenant une remarque curieuse. Mon contradicteur arguë de divergences d'opinion qui existent entre les écoles d'occultisme :

Faut-il prendre le livre de M. *Henry Lacroix* et mettre ses opinions sur l'enlèvement de la peau d'Alfred de Musset en parallèle avec celles d'Allan Kardec ?

Faut-il aller chercher la collection de la « *Vie posthume* » pour montrer comment les spirites indépendants jugent les piétistes ignorants, pour la plupart sectateurs d'Allan Kardec ?

Faut-il rappeler que les Hollandais et la plupart des Américains sont en *contradiction absolue* avec les spirites français sur la question de la réincarnation ?

Remarquez que je ne m'adresse pas à des écoles différentes ; c'est l'école spirite qui nous fournit toutes ces contradictions et je pourrais dire : « n'allons pas plus loin sans inviter MM. les spirites de France, de Hollande et d'Amérique à s'entendre un peu s'ils peuvent, avant de régenter les occultistes. »

* *

[Quel est donc le but de toutes ces chicanes ? Dire que je suis anti-spirite.

Je ne puis répondre à ce genre d'accusation que par *des faits*. Le *groupe indépendant d'études ésotériques* que j'ai l'honneur de présider possède, dans ses 21 groupes d'études, 4 groupes exclusivement consacrés au « *Spiritisme* ».

Dans ces groupes la séance est ouverte par l'invocation aux bons esprits tout comme dans toutes les réunions du même genre. L'assistance, composée de personnes appartenant aux classes les plus élevées de la société, peut étudier, dans *des conditions rigoureuses d'expérimentation*, les phénomènes de MATÉRIALISATION et d'enlèvement total d'objets pesants sans contact. Dans combien de Sociétés des phénomènes de cette importance sont-ils étudiés aujourd'hui ?

Quant au succès de notre Société en province il est dû à ce que les chefs de groupes viennent d'abord se rendre compte des phénomènes spirites au quartier général.

A *Sens* nous possédons non plus une, mais trois branches. Chacune d'elles comprend un groupe spirite. A *Lyon* un nouveau journal fondé par notre branche : *L'Union occulte française*, prend une extension considérable, défend et propage le spiritisme, mais sans aucun sectarisme.

Tels sont les points sur lesquels je voulais appeler l'attention de M. le commandant Dufilhols en lui rappelant la devise kardéciste si élevée : « *Hors la charité point de salut* ».

Le directeur de l'Initiation, PAPUS, officier d'Académie.

RÉPONSE DU COMMANDANT DUFILHOLS

J'ai étudié assez sérieusement l'occultisme, pour constater — après tant d'autres, — ses contradictions, ses incohérences et ses dangers. Toute confusion entre le spiritisme et l'occultisme est funeste, car ce dernier surexcite nos plus mauvaises passions.

Dans l'article « *Périsprit et Corps astral* », j'ai montré que, faire du corps astral un être distinct capable de maîtriser l'esprit et de le détruire, c'est du pur fatalisme, en même temps que la négation de la loi morale. Il n'y a pas de Fabre d'Olivet qui tienne. D'ailleurs, en dehors de certaines gens qui visent à se singulariser, qui donc s'incline devant *l'autorité de Fabre d'Olivet*?

On prétend que je confonds le *corps astral* avec le *plan astral*. A qui fera-t-on croire cela? Ce que je dis, c'est que, si le corps astral se dissout quelque temps après la mort du corps, comme le veulent les occultistes, ils sont mal fondés à lui faire jouer un rôle dans les évocations ultérieures ; dans celles surtout qui correspondent à un passé déjà éloigné.

Je maintiens que le spiritisme seul donne la solution philosophique de la question de l'accord de la loi naturelle avec le libre arbitre par le développement progressif de ce dernier, et l'intervention de l'Esprit dans le choix de ses épreuves. Il en résulte en effet que le progrès accompli ne peut se perdre. S'il est une vérité spirite c'est bien celle qui proclame que l'Esprit peut rester stationnaire *mais ne rétrograde pas* (1). C'est la loi du progrès indéfini qu'Origène, malgré tout son génie, n'a pas su découvrir parce qu'il a attribué à l'être le libre arbitre absolu, ce qui, logiquement, à quelque degré de perfection qu'il soit arrivé, le fait retomber jusque dans les bas fonds de l'animalité. La philosophie de Pythagore, comme celle d'Origène, aboutit à la métempsycose dans le sens de la transmigration de l'Esprit humain dans le corps d'un animal, ce que le spiritisme démontre impossible.

(1) Livre des Esprits, p. 78, dito, page 262.

Dans le résumé de la doctrine spirite, rédigé par M. Papus pour le compte rendu du congrès, il s'est glissé des équivoques qu'on peut, à la grande rigueur, mettre sur le compte de la nécessité d'abrégier beaucoup. Ainsi, dans le tableau d'une séance spirite (page 6), on lit :

« La table s'élève de terre sans contact... etc.

Explication : « Les esprits ENLÈVENT la table. »

Le livre des médiums dit : (1) « Quand un objet est mis en mouvement, enlevé ou lancé en l'air, ce n'est point l'Esprit qui le saisit, le pousse et le soulève comme nous le ferions avec la main, il le sature pour ainsi dire de son fluide combiné avec celui du médium, et l'objet ainsi momentanément vivifié, AGIT COMME FERAIT UN ÊTRE VIVANT, avec cette différence que, n'ayant pas de volonté propre, il suit l'impulsion de la volonté de l'Esprit. »

Cette révélation des Esprits est de la plus grande importance ; cependant les explications de M. Papus ne laissent pas même soupçonner, et faussent, sur ce point capital, les idées du lecteur étranger au spiritisme.

On ne peut donc pas dire que son résumé de la doctrine soit aussi satisfaisant qu'il le prétend.

Mon contradicteur dit que je confonds nécromancie et goétie. Erreur. *goétie de goës*, sorcier, c'est l'évocation de puissances invisibles et malfaisantes dans un but coupable ; en goétie l'évocation des morts n'est qu'accidentelle.

Quant aux nécromants il y en a eu, non seulement dans l'antiquité, mais au moyen âge ; et même il en existe au XIX^e siècle, dont les pratiques diffèrent absolument de celles des spirites. Lire à ce sujet le paragraphe de *La magie dévoilée* de Dupertot ; il ne laisse pas de doute à cet égard.

M. Papus affirme que tous les médiums sont inconscients, et invoque, à l'appui de son assertion, le livre des médiums.

Voici ce que dit ce livre (2) : « Les médiums facultatifs sont ceux qui ont LA CONSCIENCE de leur pouvoir et qui produisent les phénomènes spirites par l'acte de leur volonté. »

Quand M. Papus n'a trouvé pour figurer la médiumnité que *l'image informe d'un cheval affolé* molesté par des chiens et des gamins, j'ai dit aux spirites : voyez le cas que l'on fait de vous, tenez-vous sur vos gardes, résistez à un entraînement irrésistible.

À la suite de la conférence de Sens, dont les spirites ont fait les frais, quatre-vingt-dix nouvelles demandes d'abonnement ont été adressées à l'ini-

(1) Livre des Médiums, p. 86.

(2) Livre des Médiums, p. 196.

tiation, et 3 groupes spirites se sont placés sous la direction de M. Papus qui veut bien nous l'apprendre avec une satisfaction qui ne va pas sans pointe d'ironie.

Est-ce clair ?

Mon jeune contradicteur croit m'embarrasser beaucoup en m'opposant les divergences entre spirites.

Il n'y a que deux grands courants, il le sait aussi bien que moi. L'école Kardéciste, l'école américaine, séparées sur la question de la réincarnation, d'accord sur tous les autres points. Les autres essais, quelque louables qu'ils puissent être, n'ont pas encore abouti. La France, l'Italie, l'Espagne, l'Amérique latine sont kardécistes.

M. Papus prétend que le but de mes chicanes est d'en venir à lui dire qu'il est anti spirite. Peut-être ai-je mes raisons. Mais si, par ses paroles et surtout par ses actes, il démontre qu'il travaille, sans parti pris et sans arrière-pensée, au progrès du spiritisme, je serai bien obligé de me rendre à l'évidence.

M. Papus déborde d'indignation parce que j'ose mettre en parallèle ses idées avec celles de l'école théosophique. Voilà une volte face bien radicale et bien prompte : l'Initiation était, hier encore, une sorte de moniteur théosophique. Aujourd'hui il n'y a plus que huit théosophes ; tout le reste est mort. C'est entendu.

« La revue l'Initiation n'est pas une revue occultiste ; elle représente « toutes les écoles », déclare M. Papus.

C'est en réalité n'en représenter aucune, et s'exposer à devenir suspect à toutes.

En matière d'opinion, la neutralité ne peut s'expliquer par le scepticisme.

Commandant Dufilhol (*en retraite*).

ESPRITS TAPAGEURS A VIRY-NOUREUIL

M. Leymarie, 19 décembre 1890 : Nous avons l'honneur de vous donner ci-après le compte rendu d'une visite faite par un de nos amis et nous à la maison de Monsieur Emile Picard, à Viry-Nouveau, près de Chauny (Aisne). Cette maison a la réputation d'être hantée, et des articles que nous avons lus dans un journal de Saint-Quentin nous ont décidés à nous rendre compte « de visu » de ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans ces bruits.

Avant de commencer nous croyons nécessaire de faire notre profession de foi. Nous avons pris goût depuis quelques mois à tout ce qui se rattache de près ou de loin au spiritisme. Nombre d'auteurs français traitant la ques-

tion nous ont passé sous les yeux ; il nous a été donné d'admirer l'œuvre de votre maître Allan Kardec : sa doctrine nous a paru belle et surtout consolante. Néanmoins nous ne nous disions pas encore tout entiers des vôtres il nous faut encore des preuves personnelles. Les phénomènes réputés merveilleux que nous avions pu produire nous avaient vivement impressionnés ; des phénomènes spontanés du même ordre venant, sur ces entrefaites, se présenter à notre observation, nous étions tout disposés à les étudier, nous ajouterons même, impatients de les constater.

La maison de M. Picard, contiguë à quatre ou cinq maisons de même apparence, est située à l'extrémité de la commune, à cinquante mètres du canal. Ce pêle de maisons est entièrement isolé. L'aspect général n'annonce guère l'aisance nous avons vu presque des chaumières ; le site n'a rien d'enchanteur, surtout par ce temps de neige et de givre.

Nous frappons... et nous sommes cordialement reçus par Mme Picard, en l'absence de son mari. Une charmante fillette d'une dizaine d'années, un bébé de quelques mois composent avec le père et la mère les hôtes du logis ; c'est un ménage d'ouvrier, un intérieur paisible, où semblent régner l'ordre et la probité.

Aussitôt qu'elle apprit le but de notre visite, Mme Picard nous raconta ce qui suit :

Depuis un mois environ, au grand étonnement de tous, des pierres, des cailloux, des morceaux de charbon de terre sont lancés du dehors dans les vitres de la fenêtre donnant sur le chemin, pas une des vitres n'est intacte, et ces braves gens en sont réduits, pour se garantir du froid, à leur substituer du papier. Chose remarquable, telles étaient la vitesse et la force de pénétration de ces divers projectiles que, au témoignage de Mme Picard, leur passage était marqué par un trou régulier, comme l'aurait fait une balle de fusil. Nous n'avons pu, personnellement, vérifier le fait, d'autres projectiles ayant achevé l'œuvre commencé et réduit à rien ce qui avait résisté aux premiers coups. Une bouteille champenoise placée sur le manteau de la cheminée, où il n'y avait pas de feu, était si chaude qu'elle faillit brûler à la main une personne de la famille. On chercha naturellement d'où pouvaient venir ces attaques, mais inutilement. On se contenta de porter plainte à la gendarmerie qui a bel et bien verbalisé.

La fantaisie de tous ces objets en promenade est à noter : plus de dix fois le même fragment de carreau, jeté à la cour revenait incontinent par la fenêtre. Un morceau de savon qui servait à la veuve Picard, occupée à faire la lessive, lui glisse des doigts, file par la porte, rentre par la fenêtre, et renouvelle à plusieurs reprises son petit voyage circulaire.

Mais tout ceci n'était qu'un prélude. Nos pauvres gens devaient en voir bien d'autres. Pendant qu'un beau jour une tante se trouvait là, en train de laver la vaisselle, sous ses yeux, les cuillers qu'elle venait de déposer sur la table se tordaient en fer à cheval, lentement, l'une après l'autre. Dès lors, chaque jour fut troublé par un nouvel ennui. Aucun objet ne fut épargné. A l'heure qu'il est, il n'y a plus ni un verre, ni une assiette, ni une soupière qui soit sans quelque avarie. Une force inconnue et invisible a brisé les uns en mille pièces, et fortement endommagé les autres. Mme Picard en était réduite à manger la soupe dans une casserole, quand brusquement celle-ci lui est arrachée des mains et contenant et contenu sont précipités à terre.

La présence du maître de la maison n'est pas davantage une sauvegarde pour les siens ; il monte un soir dans son grenier pour y faire cesser un vacarme épouvantable ; personne n'est là, il redescend et pendant qu'il tempête et vocifère, plusieurs objets de vaisselle s'envolent et heurtent violemment le sol qui est jonché de leurs débris. Loin de sa maison, un matin, avant le jour, tandis qu'il se rendait à son travail à Chauny, par le chemin longeant le canal, il s'aperçoit qu'il est suivi ; il s'arrête pour reconnaître à qui il a affaire, mais à ses yeux le personnage s'évanouit : il avait entrevu, l'espace d'un instant, un visage. Rappelons ici qu'un parent, demeurant dans la maison voisine fut poursuivi, à son tour, sur une route déserte, par un ennemi invisible qui l'accablait de mottes de terre.

Tous ces faits n'eurent pas pour seule conséquence de répandre le trouble et l'effroi dans ces âmes tranquilles et ignorantes ; chose plus grave, les personnes elles-mêmes ont subi des atteintes qui les ont obligées de recourir au médecin : les coups portés dans le dos par les divers projectiles cités plus haut, ont rendu, chez la fillette, la région interscapulaire très douloureuse. Le choc d'un énorme sabot de bois, du poids de plusieurs livres, dont une tante s'est sentie frapper à l'épaule droite l'a fait vivement souffrir. Enfin la Vve Picard, âgée de 76 ans, qui se trouvait alitée, a reçu, à la tête, un chandelier ; la pauvre femme est morte quelques jours après. Est-ce le coup ? Est-ce la frayeur qui l'a tuée ? peut-être l'un et l'autre.

Nous ne parlerons que pour mémoire de coups frappés dans les meubles, et autres bruits analogues, tout aussi insolites. Dans l'espoir d'y mettre un terme, les parents avaient envoyé les deux enfants à Marizelles, de l'autre côté de Chauny, dans la famille de Mme Picard, mais le tapage les y suivit et on dut les ramener à Viry.

Pour être complets, mais sans vouloir établir de connexité entre tous ces faits, nous devons à la vérité de faire connaître les détails suivants. De deux

vaches, constituant la principale ressource du ménage, l'une conduite au marché, jusque-là très douce, devint subitement furieuse et fut vendue bien au-dessous de sa valeur ; l'autre bête restée seule, antérieurement bonne laitière, ne donne presque plus de lait. Dans le même temps, le chien de la maison qui, auparavant aboyait bruyamment à l'approche de tout inconnu, resta sans voix. Au dire de la famille Picard, une femme du pays, en mésintelligence avec elle, aurait appelé sur leurs têtes toutes les malédictions du ciel, et aurait même proféré ces imprécations : « Que votre maison s'écroule « en vous écrasant tous ! » Nous citons ces faits, sans prétendre les apprécier.

.....
Il nous reste maintenant à vous exposer les résultats de notre propre expérimentation.

Depuis huit jours, nous disent nos hôtes, il n'y a plus rien ; mais nous craignons que cela ne recommence. Quel remède à la situation ? Nous nous empressons de les consoler, et après les avoir initiés succinctement à la théorie *des Esprits*, nous proposons de nous mettre en rapport avec ces derniers. La famille consent et nous apporte une petite table carrée à quatre pieds. Nous nous plaçons autour, la fillette, mes amis et moi, les mains dessus, comme cela se pratique habituellement. Au bout de dix minutes environ, la table commence à remuer ; nous avons quelques communications sans importance, mais la table étant trop petite et peu commode nous la changeons pour une autre plus grande, de forme ronde et à trois pieds. D'abord nous recueillons des phrases sans intérêt, mais bientôt la table se lève, frappe du pied avec une violence extraordinaire, comme nous n'avions jamais vu. En réponse à nos questions, l'Esprit présent se déclare l'auteur de tous les méfaits commis jusqu'alors ; nous demandons son nom et malgré notre insistance, il nous est impossible de le savoir, la table se bornant à répondre non à toutes nos interrogations. L'un de nous impatienté le traite de têtue ; le mot n'est pas plutôt lâché que la table s'élance contre lui avec une incroyable impétuosité, le choc est sur le point de le renverser. Cette attaque nous rend plus circonspects ; nous tentons la persuasion, mais inutilement ; l'intimidation n'eut pas plus de succès ; nous menaçons d'en appeler à Dieu, il nous est répondu qu'on s'en moque. Pendant tout ce temps la table frémit, craque, fait des bonds, nous avons toutes les peines du monde à la maintenir, et quand elle est en l'air, nous éprouvons la plus vive résistance à la remettre sur ses pieds. Devant notre impuissance, et pour ne pas empêcher la famille de prendre son repas, la séance est suspendue.

Une heure après, nous recommençons ; mais pour convaincre les habitants du logis de la réalité des mouvements spontanés de la table, nous les engageons à prendre notre place. Ils forment le cercle, apposent les mains, l'effet est immédiat. Au grand étonnement de tous, un parent mort depuis vingt-sept ans, s'annonce, les réponses qu'il donne relativement à des événements passés sont absolument exactes et dissipent tous les doutes sur son identité. D'autres parents viennent à l'appel de leurs enfants entr'autres la veuve Picard, morte depuis huit jours dans des circonstances relatées plus haut. Cette visite donne lieu à une scène vraiment touchante : la table se penche continuellement du côté de la fillette, comme pour la caresser : l'Esprit avoue l'avoir laissée avec regrets sur cette terre ; la famille est sous le coup d'une émotion extraordinaire, tous ont les larmes aux yeux.

Nous conseillons alors à ces bons esprits de venir en aide à leurs enfants désolés ; ils promettent et peut-être la ligue ainsi formée réussira-t-elle à contrebalancer l'influence funeste de l'esprit maudit. Quelques instants après, les mouvements de la table augmentent de vigueur, des craquements épouvantables sèment l'effroi dans les cœurs : notre mauvais esprit est là ; il se refuse de révéler les raisons de son acharnement, la table prend part à notre conversation et deux ou trois fois elle est agitée comme d'un tremblement convulsif très énergique... Nous sommes haletants comme dans l'attente d'une catastrophe. Soudain la petite table à quatre pieds placée au milieu de l'appartement est précipitée à terre avec une violence inouïe, la fillette pousse un cri de frayeur, nous la rassurons en mettant l'incident sur le compte du chat. Quelques instants après, c'est le couvercle de la boîte à sel accrochée dans l'intérieur de la cheminée qui retombe avec bruit. Cependant la conversation se poursuit avec les chers défunts ; subitement un bruit sec frappe nos oreilles, la petite table carrée relevée depuis dix minutes à peine, de rechef vient de s'abattre sur le sol, lancée comme par une catapulte. Nouvelle scène de frayeur ; la fillette cherche dans nos bras aide et protection... Nous la calmons par de douces paroles... Qui sait ce qui nous était réservé si nous avions plus longtemps provoqué la fureur de ce malin esprit, mais l'heure s'avance, il faut songer au retour. Après avoir recommandé à ces braves gens de ne pas exciter par des reproches ou des insultes la colère des puissances cachées, de s'efforcer par le moyen de la table de connaître leurs intentions et d'appeler à leur aide en cas de besoin, les esprits protecteurs du logis, nous partons, convaincus de la réalité de ces phénomènes extraordinaires, nous creusant la tête pour en expliquer la cause, surtout heureux dans notre for intérieur, de quitter sains et saufs ce foyer mystérieux, où disent les mauvaises langues du pays, tous les suppôts de l'enfer semblent s'être donné rendez-vous.

Si vous croyez, Monsieur, qu'il soit intéressant de publier ce récit, nous vous laissons la pleine liberté d'en faire l'usage qu'il vous plaira.

G. LUCAS, à Noyon.

E. HUET.

Tiré du *Saint Quantinois* (Viry-Nouveau). — Les phénomènes magnétiques qui s'étaient produits à Viry et à Marizelle (Aisne), viennent de recommencer dans la première de ces communes par suite du retour chez sa grand'mère, de la petite fille de Mme veuve Picard. Un employé de l'Etat qui habite non loin de cette dernière, a été le témoin de phénomènes singuliers qui témoignent suffisamment de la présence dans le corps de la fillette, d'un fluide très énergique. Après avoir ressenti un choc électrique fort sensible au simple contact des vêtements de la jeune fille, il a vu un morceau de savon, placé sur une table auprès du sujet, emporté et violemment lancé dans une vitre qui a volé en éclats ; il a vu également d'autres objets précipités à terre dans les mêmes conditions.

Il n'y a dans ces phénomènes ni sortilèges, ni maléfices.

Peut-être serait-il même aisé d'y mettre fin en mettant la fillette en communication directe avec le sol par un *fil de cuivre* comme cela a été fait, il y a un certain nombre d'années, pour une personne de Reims, chez qui des faits analogues avaient été scientifiquement constatés.

Mme veuve Picard, qui se plaint de nouveau de bris de vaisselle, peut essayer, le remède ne coûte pas cher.

2 novembre 1890 (Viry-Nouveau-Mareilles). — Pendant une des soirées de de la semaine dernière, à plusieurs reprises et pendant quelques instants, chez la veuve Picard, à Vitry, les armoires se seraient ouvertes, impossible était de les refermer, la vaisselle, des bouteilles ont été brisées, les meubles remuaient, sans qu'il soit possible de dire la cause de ce branle-bas !

Quelques jours après, le même charivari s'est produit à Marizelles, chez un parent de la veuve Picard, qui était présent au bouleversement de Viry.

A Marizelles, cette après-midi, encore dans la maison où est la petite fille, à différents intervalles, on entend des bruits sourds qui semblent provenir de terre.

La route est sillonnée par de nombreux curieux qui veulent se rendre compte par eux-mêmes du phénomène.

Gaulois du 21 décembre 1890 : Dans le Bourg de Ceray, situé sur la route de Rospenden à Châteauneuf-du-Faon (Castel-Nevez), se trouve une ferme appartenant à un gentilhomme breton, M. de Couesnongle qui habite Quimper.

C'est un manoir délabré dont une partie tombe en ruines ; certains bâtiments ont été restaurés il y a quelque vingt ans. Ce vieux château n'a du reste rien de bien curieux au point de vue archéologique. Les fenêtres à croisillons sont seules assez remarquables.

Depuis dix ans, la ferme est louée aux époux Kerlaz. Ils ont à leur service une jeune domestique et un petit berger, Youennic, âgé de treize ans; Kerlaz est un paysan de cette sauvage terre bretonne où vivent de durs croyants qui chantent aux pèlerinages annuels de Sainte-Anne d'Auray le cantique dont l'auteur, un Breton, s'appelle Mgr. Richard, archevêque de Paris :

Catholique et Breton toujours !

Il y a quelques mois, les Kerlaz furent une nuit réveillés par des cris qu'entendirent tous les habitants de Coray. C'était le petit Youennic qui, dans l'écurie où il dormait, non loin des bœufs, avait été soudain jeté à bas de son lit, bousculé, giflé, roué de coups.

La servante tout d'abord accourut. Elle reçut, elle aussi, des coups violents, semblables à des coups de bâton, par tout le corps. Elle tenait sa lanterne allumée; il n'y avait personne dans l'écurie que le petit père affolé à genoux sur son lit.

Bientôt une grêle de pierres se mit à pleuvoir, brisant les vitres, atteignant les meubles et les animaux.

Le lendemain, tout le village apprit ce qui s'était passé. Personne n'eut l'idée de mettre en doute la véracité des faits. On déclara que c'étaient des revenants, d'anciens habitants du manoir qui venaient tourmenter les hôtes actuels. D'anciennes légendes, presque oubliées, furent remémorées. Les anciens se rappelèrent qu'il existe sous la ferme des Kerlaz des souterrains où, depuis des années, aucun homme n'a pénétré et dans lesquels des téméraires qui s'y étaient jadis introduits avaient aperçu des squelettes, des ossements humains.

Le recteur de Coray fut immédiatement invité par Kerlaz lui-même à venir répandre de l'eau bénite dans la ferme, pour en chasser les mauvais esprits. Le recteur vint, récita les exorcismes liturgiques.

Mais les phénomènes se renouvelèrent jour et nuit. Dans toute la ferme on entendit des bruits, et des pierres lancées par des mains invisibles continuèrent à pleuvoir, brisant les meubles, contusionnant les habitants. Ce fut surtout contre Youennic que s'acharnèrent les esprits. Le pauvre berger, à chaque instant, avait les cheveux tirés; il recevait des gifles plus ou moins violentes; la nuit il était précipité de son lit, déshabillé, frappé de verges.

A Quimper, lorsqu'on connut ces phénomènes, on cria à la supercherie. On fit une enquête. On apprit que Kerlaz, depuis assez longtemps, devait ses fermages à M. de Couesnongle, qu'un huissier devait le saisir bientôt.

— Voilà, cria-t-on, le pot aux roses découvert, Kerlaz connaît la *Dame blanche* et les *Clochés de Corneville*; s'il n'a pas l'intention d'acquiescer à vil

prix le manoir qu'il habite, il désire du moins en demeurer locataire. Si l'on croit la ferme hantée il ne se trouvera personne pour la prendre et le propriétaire sera très heureux de conserver Kerlaz.

Mais il fallait convaincre les Kerlaz d'imposture.

Les gendarmes du canton furent envoyés à Coray.

Ils entendirent, eux aussi les bruits mystérieux.

Pour empêcher toute imposture ils avaient rassemblé les Kerlaz et les domestiques dans une pièce; ils les surveillaient étroitement.

On avait fouillé la ferme et ses dépendances; il n'y avait pas de compère. Au dehors, le brigadier et deux hommes empêchaient quiconque d'approcher.

Tout à coup des craquements se firent entendre, puis le vacarme devint de plus en plus fort.

Youennic se mit à crier, se tordit, frappé par des êtres invisibles; son chapeau fut enlevé, ses habits déboutonnés tombèrent puis furent enlevés comme dans une féerie; la ferme, cependant, n'était pas truquée.

Un brigadier de gendarmerie qui dirigeait l'enquête, fumait sa pipe. Il était au milieu de la salle, tout à coup sa pipe fut brisée par une grosse pierre qui roula à ses pieds.

Ce brigadier, jusqu'alors s'était montré absolument sceptique. Il pâlit, se précipita dans la cour. Seuls les hommes qu'il avaient postés là, s'y trouvaient. Ils déclarèrent qu'aucun être humain n'avait pu, du dehors, lancer le projectile qui venait de briser la pipe.

Un autre gendarme se plaignit de recevoir des soufflets. Effectivement sa joue était rouge, et on voyait la marque de cinq doigts.

On était donc en présence, non d'une supercherie de fermier voulant conserver sa ferme, mais de faits inexplicables; de ces faits que des hommes de science attribuent à une force psychique, encore inconnue, mais dont les manifestations sont déjà nombreuses : tables tournantes, lévitation, etc.

A Quimper, ces phénomènes ont provoqué une vive curiosité. Des centaines d'habitants se sont rendus à Coray; tous ont été témoins de faits bizarres, fantastiques.

Mais tandis que les uns constatent simplement des faits qu'ils ont vus, d'autres — esprits forts de petites villes — déclarent que les Kerlaz sont d'adroits prestidigitateurs, tout simplement et qu'il n'y a, dans toutes les jongleries de Coray, aucune intervention mystérieuse.

Dans tous les cas l'enquête officielle qui dure depuis un mois, n'a pu réussir à convaincre les habitants du vieux château de supercherie. Et le petit Youennic qui est le principal souffre-douleur des esprits est un

enfant qui n'a aucun intérêt à mentir, dont toutes les déclarations soigneusement contrôlées ont été reconnues exactes.

Nous ne nous chargerons pas d'expliquer ces faits ; ils ont été constatés par cent témoins et, officiellement par des gendarmes, — c'est-à-dire par l'autorité.

On fait remarquer que des phénomènes absolument semblables ont marqué le début du grand mouvement spiritualiste ou spirite qui, vers 1850 se produisit en Amérique, puis pénétra bientôt en Europe.

Deux ans auparavant, la famille Fox, demeurant à Hydesville (Etats-Unis), fut victime des premières manifestations.

Dans la maison qu'ils habitaient, des bruits furent entendus et constatés par des milliers de personnes. Chaque nuit, Kate, une fillette de douze ans, la plus jeune des enfants Fox, était éveillée en sursaut, jetée hors de son lit.

A la fin, Fox interrogea les esprits, au moyen d'une sorte de signaux télégraphiques ainsi combinés : un coup signifiant A ; deux B ; trois, C et ainsi de suite ; voici ce qu'on apprit :

Un colporteur avait été tué dans la maison habitée par la famille Fox. Le propriétaire qui lui avait donné asile, l'avait tué pendant la nuit pour le voler. Son cadavre avait été enterré dans le cellier.

Des fouilles furent faites. Dans le cellier, on trouva en effet, des ossements humains, un crâne, ensevelis au milieu dans la chaux.

Nous rapportons tout cela purement à titre de curiosité.

Sortira-t-il quelque chose des phénomènes de Coray ?

EMERY.

R. D. L. R. — De ces faits accumulés, sortira la conviction que les âmes survivent au corps, les exorcismes catholiques étant impuissants, ainsi que la gendarmerie et la science à dominer ces faits purement spirites ; nous attendons à l'œuvre les célèbres auteurs de *l'inconscient*, ces fantaisistes aussi infallibles que le Pape. Ils savent tout.

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE A TRAVERS LES SIÈCLES

Troisième partie (Ch. V).

La Renaissance, La Réforme, François II.

(1559-1560.)

Quand François II, fils de Henri II succéda à son père, le 10 juillet 1559, il avait à peine 16 ans. Il était faible de corps et d'esprit, aussi les princes lorrains François de Guise et le cardinal Charles de Lorraine tous deux oncles maternels de la femme du roi, Marie Stuart, reine d'Écosse, le tinrent

bientôt pour ainsi dire en tutelle et gouvernèrent sous son nom ; aussi appela-t-on François II, *le roi sans vices et sans vertus*.

Condé, dans ses *Mémoires* nous dit en effet : « ayans gaigné l'oreille de ce prince, se saisirent du gouvernement du royaume, esloignans d'auprès du roi ceux qui auparavant avoyent eu le maniement des affaires ; et craignant que si l'assemblée des Estats se tenoit, ils fussent selon les loys démis de l'autorité qu'ils s'estoyent eux-mêmes usurpée, ils tachaient par tous les moyens de l'empescher et donnèrent à entendre au roy que celui qui parleroit d'assembler les Estats luy seroit ennemy et coupable de lèze majesté, et que s'il donnoit une fois congé à son peuple de luy eslire un conseil, il le voudroit dorénavant tenir comme sous la verge ». .

Les Guises ardents catholiques voulaient lutter efficacement contre la Réforme de plus en plus prospère. En se mettant à la tête du parti de la résistance, les Guises ralliaient à leur cause non les intelligences, ils étaient trop ambitieux pour y tenir, mais les masses populaires. « Doncques, dit Castelnau, au mois de juillet, bientôt après la mort de Henri II, lorsque l'ardeur de la saison enflamme le cœur des hommes irritez, l'ont print un grand nombre de protestants, mesmement à Paris en la rue Saint-Jacques et au Faulx-bourg Saint-Germain-des-Près et ceux qui réchappoient abandonnaient leurs maisons. »

Ainsi donc le roi meurt le 10 juillet et quelques jours après, les persécutions suivent leurs cours, et comme toujours la politique se mêle à la religion. « Pour cette cause, ajoute Castelnau (1) fut fait un édict (2) que tous ceux qui feroient ou assisteroient aux conventicules et assemblées seroient mis à mort, sans espérance de modération de peine et les maisons rasées et démolies sans jamais pouvoir les réédifier. Et particulièrement fut mandé au Prévôt de Paris (parce que les assemblées estoient plus fréquentes en ceste ville et ès environs qu'en autre lieu) de faire crier à son de trompe que ceux qui avaient cognoissance de telles assemblées allassent les revêler à la justice s'ils ne voulaient encourir mesme punition avec promesse d'impunités et cinq-cents livres pour récompense au délateur. »

Un mois après cet édit odieux le 22 décembre 1559, François II écrivait au Parlement : « de par le roy nos amés et léaux nous avons grande occasion de mal contentement de voir telle longueur en la vuydange et expédition des procès pendant en notre Cour de parlement contre les conseillers détenuz pour le fait de religion et mesmement celui de Dubourg. Et pour ce que

(1) Tome I, 5.

(2) Cet édit fut promulgué en novembre 1559.

nous désirons qu'il y soit mis une prompte fin, nous vous mandons et ordonnons très expressément qu'il en soit ainsi fait que ci-dessus. »

Et le lendemain Anne Dubourg fut condamné et exécuté *illico* (23 déc. 1559).

Cette célérité dans le jugement et dans son exécution montra au moins clairvoyants que le Parlement rendait non la justice, mais des arrêts, elle montrait aussi de quelle façon les Guises entendaient user du pouvoir, car c'étaient bien eux et non le roi qui gouvernaient.

Aussi une vaste conspiration ne tarda pas à s'organiser dans laquelle « il n'y eut pas moins de mécontentement que de huguenoterie » nous dit Castelnau. Des gentilshommes en grand nombre se réunirent, dès le mois de janvier 1560 à Nantes et y prirent la résolution de se présenter le 10 mars suivant à Blois pour y enlever par un coup de main rapide, les Guises et placer ensuite le roi entre les mains des princes du sang, jusqu'à ce que les États-généraux eussent réglé la composition du Gouvernement. A la tête du parti protestant se trouvaient naturellement les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre et son frère Louis, prince de Condé; mais le complot avorta, les Guises ayant partout des espions, nous l'avons déjà dit, furent avertis, aussi se hâtèrent-ils de porter la Cour à Amboise, qui était un château plus fort que celui de Blois. Sans rien changer à leur plan, les conjurés suivirent le mouvement, se contentant de reculer de six jours l'exécution de leur dessein. C'est donc le 16 qu'ils arrivent dans les villages situés autour d'Amboise et sans avoir été découverts.

Mais hélas! on n'est jamais trahi que par les siens; ce fut La Renaudie lui-même le directeur du complot, la main exécutoire du chef secret, de Condé, qui par un élan de générosité occasionna le massacre des siens, et voici comment. Il logeait à Paris, dans le « faulx-bourg Saint-Germain » chez un avocat protestant qui se montra fort inquiet des nombreuses visites que recevait son hôte; Godefroy de Barry, seigneur de la Renaudie crut ne pouvoir taire la vérité à son ami et lui avoua le complot, on n'est pas plus naïf et confiant. L'avocat laisse partir son ami, mais en couard véritable, le misérable redoutant les suites auxquelles l'exposait son acte d'hospitalité, surtout en présence de l'édit royal, la peur fit de cet homme un traître; il courut tout révéler au duc de Guise, ne craignant pas de manquer ainsi au plus sacré devoir de l'hospitalité.

Bien que se sentant trahis, les conjurés allèrent de l'avant, pensant se sauver par l'audace.

« La nouvelle de cette troupe si tost et si opinément rassemblée troubla merveilleusement le roy, messieurs de Guyse et toute la Cour », nous dit Vielleville.

Aussitôt le roi, sur le conseil de ses ministres, envoya au bourg de Noysé où étaient les chefs des conjurés « demandant pour quelle raison, ils sont là assemblés en armes, que ce n'est pas la façon dont les sujets doivent se présenter s'ils ont quelques remontrances à faire, mais qu'il leur faut venir en toute révérence et humilité, et que se mettant en ce devoir, ils peuvent venir en toute seureté faire leur remontrance, leur promettant en foy de prince qu'il ne leur adviendra aucun mal ».

Le duc de Nemours, Jacques de Savoie fut chargé de la commission royale, il se présenta en parlementaire au château de Noysé et jura sur son honneur aux conjurés qu'ils pouvaient se présenter au roi sans crainte ; il signa même de sa main cette promesse. Aussi quinze des principaux conjurés sortirent avec lui du château et se rendirent auprès du roi pour faire leurs remontrances. « Mais étant arrivés à Amboise, nous dit Vielleville (1), ilz furent incontinent resserez en prison et tourmentez par cruelles géhennes. Ce que voyant M. de Nemours, il entre en une merveilleuse colère et désespoir et poursuit par toutes instances et sollicitations leur délivrance par l'entremise et intercession même de la royne régnante, de M^{me} de Guyse et d'autres grandes dames de la Cour ; mais en vain, car à luy et à elles toutes, fut répondu par le chancelier Olivier, que ung roy n'est nullement tenu de parole à son sujet rebelle... cependant ces quinze malheureux furent exécutés à mort comme coupables du crime de lèse-majesté par diverses façons et selon qu'ils s'étoient chargez eux-mêmes sous tortures, par confessions. Car les ungs furent décapitez, les aultres pendus aux fenestres du chasteau d'Amboyse et trois ou quatre rouez, se plaignant plus au supplice, de la trahison du duc de Nemours que de la mort même qu'ils souffroient fort constamment. »

Voilà un noble exemple de parole royale ! Les conjurés dispersés avant d'avoir pu tenter leur réunion, tous ceux qui furent pris et la Renaudie un des premiers, furent impitoyablement massacrés. Le corps de la Renaudie fut pendu à un gibet, puis dépecé en morceaux envoyés en divers lieux, tandis que sa tête fut plantée au bout d'une pique, qui fut placée sur le pont d'Amboise. Dans la ville, ce n'était partout que gibets et cadavres, on n'en compta pas moins de douze cents ; la plupart de ces massacrés avaient témoigné en mourant un très grand courage. Un gentilhomme nommé Villemongis avant sa décapitation allongea sa main dans le sang fumant de ses camarades qui venaient de le précéder sur le billot et élevant ses mains ensanglantées vers le ciel, il s'écria : « Seigneur, voici le sang de tes enfants, tu en feras vengeance ! »

(1) *Mémoires de Vielleville* ; VIII, 4, 5.

Quelques jours après cet odieux guet-apens, mourut le chancelier Olivier que l'on avait fait assister à l'affaire pour donner une sorte de légalité aux massacres. Depuis la vue de ces horreurs, il était comme fou et en mourant il proféra ce dernier cri : « Ah maudit cardinal, tu nous fais tous damner ! »

La victoire des Guises fut si complète, qu'il se fit une réaction et un parti qui depuis longtemps prêchait, mais en vain la tolérance finit par être écouté, principalement par la reine-mère Catherine de Médicis qui considérait avec raison la tolérance envers les huguenots comme la meilleure sauvegarde du trône de ses fils ; c'est pourquoi elle usa de toute son influence pour introduire dans le gouvernement un de ses conseillers favoris, homme ferme et intègre, s'il en fut jamais : Michel de Lhospital qu'elle fit nommer chancelier le 30 juin 1560. C'était un homme de loi parvenu par son intelligence seule aux charges de conseiller de parlement (1537), de surintendant des finances (1554), enfin membre du conseil du roi (1559). Toute sa maison professait comme foi le calvinisme bien que Lhospital eût épousé la fille de Jean Morin, lieutenant-criminel de Paris, connu par ses rigueurs envers les réformés. Peu de temps après son mariage, sa femme se fit calviniste, quant à Lhospital lui-même, il ne professa jamais, ouvertement du moins le calvinisme, afin de pouvoir protéger les réformés d'une manière plus efficace.

Les paroles suivantes de Lhospital résument pour ainsi dire sa propre doctrine.

« Qu'est-il besoin de tant de bûchers et de tortures?... Il nous faut garnir de vertus et de bonnes mœurs et puis après assaillir les hérésies avec les armes de la charité, prières, persuasions et paroles de Dieu qui sont propres à tel combat ! »

C'est un mois avant la nomination de Lhospital comme chancelier qu'avait été rendu l'édit de Romorantin, édit qui attribuait aux évêques la connaissance du crime d'hérésie. C'était disait-on, le seul moyen d'éviter à la France les tribunaux de l'inquisition ; cependant les réformés n'en étaient pas moins à la merci de leurs ennemis.

C'était faute de mieux que les Guises qui auraient bien désiré l'inquisition se contentèrent des tribunaux ecclésiastiques. Mais dans la crainte de revendications devant les Etats-Généraux, ils employèrent tous les moyens à leur pouvoir pour empêcher leur convocation que tout le monde, mais principalement les huguenots, réclamaient instamment. Pour faire droit en partie à ces réclamations, la Reine-mère convoqua, une assemblée de notables qui se réunit à Fontainebleau le 21 août. C'est même dans cette réunion que pour la première fois des voix officielles osèrent réprouver les supplices infligés aux Huguenots et leur promettre protection.

Le chancelier L'hospital prit la parole avec une modération tout à fait inconnue avant lui, aussi deux prélats : Jean de Monluc, évêque de Valence et Charles de Marillac archevêque de Vienne se prononcèrent autrement contre les abus de l'Eglise et demandèrent qu'on soumit ces abus à l'examen d'un concile.

Le jeune roi reçut dans cette assemblée deux requêtes des Réformés de Normandie qui suppliaient le roi de leur permettre d'avoir des églises et de pouvoir exercer librement leur culte en « y députant tels commissaires qu'il plairait à sa Majesté pour faire rapport de leurs vie et mœurs ».

Ces requêtes ne portaient pas de signatures, mais Coligny qui les présenta au roi dit que 50.000 hommes étaient prêts à les signer.

Ce à quoi le duc de Guise répondit que : « le roi pourrait trouver un million de sa religion qui y seraient contraires ».

Cependant le duc dut céder.

Trois mois après, en décembre, les États-Généraux étaient convoqués et jusque-là, toute peine pour hérésie fut suspendue.

Se faisant singulièrement illusion sur leur situation, les Réformés, dès qu'on leur permit d'exposer au grand jour leur doctrine, crurent que tout le monde allait l'adopter. Ils s'agitèrent bruyamment dans la province et tinrent des assemblées publiques dans lesquelles ils se rendaient en procession.

Théodore de Bèze gentilhomme des plus distingués, le bras droit de Calvin à Genève, son premier assesseur, mandé par la Cour de Navarre se rendit à Nérac et commença ses prédications. Cédant bientôt à la noblesse calviniste, Antoine de Bourbon et Louis de Condé s'engagèrent à marcher contre les Guises. Ceux-ci ne furent point surpris, depuis longtemps ils espéraient et prévoyaient la guerre civile et résolurent pour l'arrêter de frapper un grand coup; il fallait d'après eux décapiter la rébellion. Aussi dès que les Navarres arrivèrent à la Cour, Antoine fut gardé à vue et son frère Louis de Condé arrêté le 29 octobre. Les Guise leur firent faire leur procès; ils le poussèrent même avec d'autant plus de vigueur, que le jeune roi, languissant et des plus malades, pouvait d'un moment à l'autre trépasser; mais L'hospital, fort de l'appui de la Reine-Mère déjoua les desseins des Guises; Condé fut bien condamné à mort et Antoine de Bourbon à l'emprisonnement, mais le chancelier refusa de signer la sentence et le roi mourut sur ces entrefaites après un règne de 17 mois le 5 décembre 1560. Son frère Charles âgé seulement de 10 ans 1/2, lui succéda; et le 6 décembre la Reine-Mère régente de fait, assemble le Conseil privé et exerça le pouvoir au nom de son second fils.

Condé fut mis aussitôt en liberté, quant à Antoine de Bourbon, il rentra

dans ses droits comme premier prince du sang ; dès ce moment la politique des Guises était bien morte. Aussi en gens cauteleux et habiles, ils plièrent très humblement l'échine et pour conserver leurs dignités, ils se réconcilièrent avec les Bourbons ou du moins ils parurent se réconcilier. Catherine de Médicis était toute-puissante ; nous allons voir comment elle va employer cette toute-puissance.

J.-MARCUS DE VÈZE.

(A suivre.)

COMITÉ DE PROPAGANDE

Séance du 8 janvier 1891 : Président : M. P.-G. Leymarie ; Secrétaire : M. Laurent de Faget. Membres présents : Mmes Dieu, Poulain, Raymond-Pognon ; MM. Auzanneau, Boyer, Bouvery, Mongin, Puvis, Warchavsky. M. Chaigneau s'excuse, par lettre, de ne pouvoir assister à la séance.

Les versements suivants sont effectués :

Par Mme Dieu, : souscriptions de M. et Mme Brenas, 1 fr. ; MM. Delacroix, 20 fr., Georges, 1 fr., Leroy, 2 fr. ; Mme Dieu, 20 fr.). Total, 44 fr.

Par le groupe Poulain et Boyer (détail des souscriptions : MM. Lambert, 0.50, Huxon, 0.50, Chevet, 0.50, Ravant, 0.50, Berthaud, 1 fr., Doès, 1 fr., Hérubel, 1 fr., Pailloux, 1 fr., Boyer 1 fr., Poulain, 1 fr. : M. et Mme Beligard, 2 fr. ; MM. Anzeau, 1 fr., Tardieu, 1 fr., Huxon, 2 fr. 50) Total : 14 fr. 50.

Par Mme Delanne (détail des souscriptions : Mme Quelquesjeux, 1 fr. ; M. Montaras 2 fr., = 3 fr. — Total général : 61 fr. 50.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté après la rectification suivante de M. Bouvéry : il n'a pas demandé que le futur congrès fut spirite et spiritualiste ; il a affirmé qu'il *devait* l'être, ayant été voté par le congrès spiritualiste de 1889. M. Mongin signale, de son côté, une petite inexactitude sur laquelle il n'insiste pas.

Mme Raymond-Pognon renouvelle la demande, formulée par elle autrefois, que les membres du comité de propagande puissent venir, au siège même du Comité, prendre connaissance du procès-verbal de la séance avant son insertion dans la *Revue spirite*.

M. Auzanneau combat cette proposition, y voyant un surcroît de travail pour le secrétaire, en cas de réclamations à lui transmettre, et peut-être des difficultés qu'on ne soupçonne pas, si chacun veut remanier le procès-verbal à sa guise. Il propose de s'en rapporter à M. Laurent de Faget, secrétaire actuel du Comité, qui a jusqu'ici rédigé clairement et impartialement les procès-verbaux.

M. Laurent de Faget dit qu'un procès-verbal ne devient définitif qu'après son adoption par le Comité ; qu'on peut toujours y apporter, en séance, les modifications jugées nécessaires. Cependant, il ne s'oppose pas, quant à lui, à ce que chaque membre intéressé puisse venir, au siège du Comité, contrôler et rectifier, s'il y a lieu, le procès-verbal en ce qui le concerne. L'expérience dira si cette mesure est bonne.

M. Puvis voudrait qu'on exposât seulement, dans le numéro mensuel de la Revue, le

programme des questions traitées au sein du comité. Le procès-verbal détaillé ne paraîtrait que le mois suivant.

Le Comité, se rangeant à l'avis du secrétaire, décide que le procès-verbal de chaque séance sera, autant que possible, déposé du 10 au 15 de chaque mois au bureau de la Revue, où les membres du Comité pourront le consulter.

M. Leymarie lit les lettres reçues au sujet du futur congrès.

M. Monclin, de Reims, voudrait un intervalle de 5 à 10 ans entre chaque congrès international; mais il préconise l'idée de nombreux congrès régionaux.

M. C. Sirven, d'Alais, craint que l'époque désignée pour le prochain congrès (1892) soit trop rapprochée; les décisions prises par le précédent congrès n'ont pu être encore toutes exécutées; ne vaut-il pas mieux s'efforcer de les mettre à exécution que de multiplier les *desiderata*? Et puis, avons-nous l'argent nécessaire pour faire face à toutes les dépenses qu'entraîne un congrès international?

M. Léon Denis, de Tours, croit au contraire que nous devons maintenir la date de 1892. L'opinion publique, favorablement impressionnée, est devenue moins hostile à nos idées. Il ne faut pas la laisser retomber dans l'indifférence et, pour cela, de fréquents congrès sont nécessaires. Un congrès tous les trois ans, c'est le minimum du possible. Celui de Paris n'a fait qu'effleurer le programme qui s'impose. De nombreuses et pressantes questions restent à débattre, à élucider, et de nouveaux perfectionnements sont nécessaires en ce qui touche l'organisation pratique du spiritisme.

Mme Raymond-Pognon soutient une thèse analogue. Elle cite, comme exemple, les congrès de la Paix qui se tiennent dans toutes capitales. Il y en a un tous les ans. A chacune de ces réunions l'idée pacifique fait des progrès immenses. Il en sera de même des Congrès spirites: ils propageront nos idées de plus en plus. Mme Raymond-Pognon demande que chaque membre du Comité de propagande soit appelé à donner son avis sur ce sujet important.

Le comité décide que la question suivante sera posée à chacun de ses membres de Paris, de la province et de l'Etranger:

« *Le Congrès de 1889 ayant résolu que le prochain congrès aurait lieu à Bruxelles, pensez-vous qu'il y ait opportunité à organiser cette grande réunion pour 1892, ou bien pour 1894 suivant l'avis de quelques-uns?* »

M. Leymarie ayant été chargé de cette correspondance, les réponses devront lui parvenir avant la fin de janvier.

M. B. Martin, de Bruxelles, annonce que les délégués spirites de Liège se sont réunis à ceux de Bruxelles pour traiter des questions à soumettre au Comité de propagande en vue du prochain Congrès. Ils ont exprimé le vœu qu'une réunion préparatoire eût lieu à Bruxelles le 1^{er} dimanche de septembre 1891, à laquelle seraient priés d'assister MM. les membres du Comité de propagande et des délégués de Lyon, Bordeaux, Reims, etc., à l'effet de déterminer la date du futur congrès et de choisir définitivement les questions qui devraient y être discutées. La réunion s'est ensuite occupée d'un programme provisoire qu'elle soumet au comité.

Elle propose d'abord un *modus vivendi*: 1^o Libre examen le plus absolu. Pas d'ostracisme, c'est-à-dire accès à toutes les nuances du spiritualisme; pas de décision dogma-

tique. — Immortalité de l'âme ; communication entre les morts et les vivants. — Idée de Dieu, raison suprême et consciente, âme de l'Univers.

Comme programme :

Philosophie : Dieu, raison suprême et consciente, âme de l'univers, régissant le monde moral et matériel. — Pluralité des existences et réincarnation. — Lois de morale et de justice ; par exemple : peines et récompenses.

Spiritisme ; Médiumnités et phénomènes psychiques. — Lois de la médiumnité, moyens de la développer ; abus qu'elle peut engendrer, moyen de faire entrer le spiritisme dans la voie scientifique. *Organisation et propagande*. — Fédération universelle et internationale ; presse, conférences, etc. *Question sociale*. — Parallèle entre le socialisme de l'athéisme et celui du spiritisme. Position de la question, son développement.

MM. Davin et Lovera, d'Alger, demandent à leur tour que la question de la Réincarnation soit largement discutée au prochain congrès. Ils disent que si, au congrès de Bruxelles, on écartait de nouveau cette question, cela prouverait l'inutilité des assises spirites internationales, car il est impossible de présenter un argument sans s'appuyer sur la réincarnation.

M. Camille Chaigneau écrit qu'il importera de bien définir le *périsprit*. Ce mot n'est pas toujours pris exactement dans la même acception ; de là une certaine difficulté de s'entendre lorsque la discussion est portée sur ce terrain.

MM. Leymarie et Laurent de Faget demandent si le prochain congrès doit porter forcément l'étiquette de spiritualiste et si le mot spirite ne suffirait pas.

M. Bouvéry rappelle que tous les spiritualistes doivent être conviés à ce Congrès, mais il entend par spiritualistes ceux qui croient à l'âme survivant au corps et se communiquant aux hommes dans la plénitude de ses facultés. Quant aux soi-disant spiritualistes qui ne voient dans les communications d'esprits que des manifestations incohérentes émanant d'un principe inintelligent, espèce de détritüs de l'âme, inutile de dire que leurs théories ne sauraient être émises dans nos grandes réunions internationales. Ceux-là, nous devons avant tout les repousser.

M. Laurent de Faget donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Nozeran demande des dépôts de la *Revue spirite* et du journal *Le spiritisme* dans les kiosques de la ville de Nice. Ce frère dévoué souhaite ardemment des conférences publiques et gratuites qui seraient bien nécessaires dans cette ville, rendez-vous d'étrangers de distinction et où la cause du spiritisme rencontre encore peu d'adhérents.

M. Mongin a eu la bonne pensée de réunir en quelques pages les divers vœux exprimés par le Congrès de 1889. Il sera donné lecture de ce travail dans la prochaine réunion du Comité de propagande.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire, A. LAURENT DE FAGET.

FAITS DIVERS

A Rio-de-Janeiro, le lendemain de la proclamation de la République, les monarchistes se déclaraient tous républicains de longue date !

Par le positivisme qui court, ce mouvement serait à craindre.

Le gouvernement a créé une chaire de positivisme à l'école polytechnique et par contre, le Spiritisme est défendu ! Vous trouverez, ci-joint, la traduction littérale de deux articles du nouveau Code pénal ayant trait au Spiritisme.

Depuis la déclaration de ces peines sévères les médiums guérisseurs ont dû refuser leurs soins à des centaines de malades soignés gratuitement ; les spirites ont protesté, mais il y a une ligue composée de médecins et de journalistes-médecins néantistes qui ont intérêt à ce que ces articles soient conservés dans le Code ; il est plus que probable qu'ils gagneront la partie.

La *Revue Spirite*, à Paris, devrait à son tour publier une protestation à ce sujet.

Telle est l'étrange nouvelle que j'avais à vous donner.

LIEUTAUD, *professeur*.

Le nouveau Code pénal de la République Brésilienne a publié sur la rubrique « Des crimes contre la santé publique » ce qui suit, ayant trait au Spiritisme.

Art. 158. — Pratiquer le Spiritisme ; la magie et ses sortilèges ; employer des talismans et la cartomancie pour exciter des sentiments de haine ou d'amour ; inculquer la cure de maladies curables ou incurables pour fasciner et subjuguier la crédulité publique :

Peine de prison cellulaire de un à six mois, et amende de cent à cinq cent mille reis.

Si par l'influence ou la conséquence de l'un de ces moyens il résulte au patient, privation ou altération temporaires ou permanentes des facultés psychiques :

Prison cellulaire de un à six ans et amende de 200 à 500.000 reis. »

Que peuvent les pénalités insensées contre l'instinct naturel des masses ? La rivière ne remonte pas à sa source et l'âme humaine fuira de plus en plus les doctrines néfastes du néantisme. Le Spiritisme gêne les autorités Brésiliens et qu'importe ? notre philosophie si logique, toute fraternelle les transformera, cela est fatal, à l'aide de la réincarnation ou des vies successives sur notre sphère. La logique des choses le veut.

CERTIFICAT : Je soussigné, G. Ramel certifie qu'en 1883, à Bessenay, par suite de ma [chute du haut d'une voiture [de foin, je souffrais beaucoup de

l'estomac et des reins ; ma femme avait aussi des maux d'estomac et de tête ; nos guérisons radicales ont été obtenues en moins de dix minutes de magnétisation. J'atteste également que, magnétisé pendant quelques minutes, j'ai perdu complètement une vieille habitude de vingt ans, celle de priser chaque jour quinze centimes de tabac. Ces résultats nous ont maintenu en bonne santé jusqu'à présent, et nous les devons au *Commandant Deprimos*, lequel, pour toute rémunération, exige cette reconnaissance de faire aux autres ce qu'il a fait pour nous. (août 1889).

Ce certificat est légalisé par le maire, M. Rondart.

M. Deprimos pourrait avoir une collection de certificats pareils car le bien est pour lui chose facile ; il guérit en ce moment une personne anémique et ankylosée aux genoux en la magnétisant gratuitement ; il s'occupe de tous ceux qui ont recours à lui.

Un rédacteur de l'*Eclair* étant allé interviewer *Edouard Drumont* à Soisy-sous-Etioles, s'exprime ainsi :

« Si jamais vous allez à Soisy-sous-Etioles et que vous demandiez à un habitant de la localité où demeure M. Drumont, il vous répondra :

« Vous n'avez qu'à prendre la grand'route qui conduit à Champrosay ; à mi-chemin vous verrez une maison qu'a pas de fenêtres sur la route. C'est là que reste M. Drumont. »

La maison qui n'a pas de fenêtres est en effet connue dans tout le pays.

Nous sonnons à la petite porte sur laquelle nous lisons cette phrase écrite en gros caractère : *Vive Drumont tombeur des Juifs !*

La bonne du « tombeur des juifs » vient nous ouvrir. Elle a nom Marie et elle est plus connue encore que son maître à Soisy-sous-Etioles. Elle ne pratique pas illégalement la médecine, mais elle passe pour donner, gratuitement, cela va sans dire, des conseils dont on se trouve généralement bien. Elle se rend au chevet des pauvres qui la mandent, et l'on cite des cas de guérison vraiment extraordinaires. Voilà pourquoi on aime Marie à Soisy-sous-Etioles. »

Le maître et Marie croient à la pluralité des existences de l'âme sur la terre.

M. Buran, à Jau, (Gironde,) a épousé civilement son médium écrivain, magnétiseur demi-spirituel, nous dit-il ; le 20 décembre au soir, il y avait réunion chez lui et les chers invisibles se sont manifestés pour approuver l'acte que les époux avaient accompli. le premier de cet ordre dans le pays. Mme Buran, née Catherine Ellie, de Cantois, appartient à une famille spirite ; elle soigne gratuitement ceux qui souffrent et leur explique nos doctrines.

M. Alary à Er-Rahel, prov. d'Oran, nous écrit que, pendant ses vacances dans l'Aveyron, son frère entendit tous les jours le tic tac d'une montre dans le bois de son lit, tic tac qui se déplaçait lorsqu'on en cherchait la nature et poursuivait mon frère (car lui seul entendait dans la famille composée de six personnes) dans toute la maison. Ce bruit se révélait régulièrement à 3 heures de l'après-midi et de 8 heures à minuit ; passé cette heure, plus rien ; cela dura deux ans, le grand père de Germain Alary était mort dans ce lit.

M. Alary a connu à la Case, commune de Truel, Aveyron, Pierre Fabre, lequel brouillé avec sa bru lui disait étant malade : « Ma haine te poursuivra même après ma mort ». Cette bru le soignait à contre cœur. Avant sa mort la bru aperçut autour du lit huit chats noirs et voulut les chasser les croyant venus du voisinage, ce fut inutilement, les bêtes glissaient sous ses coups. Le jour de la mort les chats maudits s'acharnèrent après le cadavre, le renversèrent, et la bru, seule voyante, appela ses fils âgés de vingt ans, qui remirent le mort sur son lit. La bru s'en confia à plusieurs curés ; ils vinrent, interrogèrent les esprits qui prétendirent rester auprès du lit. Après l'enterrement, un être fluide maltraitait horriblement la bru de Pierre Fabre, la deshabillait pour la frapper, dans la maison il faisait un bruit terrifiant : coups aux portes, vitres brisées et en se retirant, il produisait un vent violent. Plusieurs personnes, médiums comme cette bru entendaient ces choses étranges.

M. Alary a toujours un rêve, chaque semaine, celui de planer dans les airs ; sa femme de même. A l'avance il est averti de la mort de ses proches parents.

M. C. Kina, d'Aix, a vu en Belgique une carabine et une boîte de cartouches transportées par quelque chasseur invisible, être psychique qui poursuit les chats maraudeurs et entre dans une véritable rage parfois, s'il est évoqué, car il brise et casse tout ce qui est à sa portée. A Bruxelles il a vu des matérialisations remarquables, niées par certaines coteries qui craignent l'esprit de justice apporté par le spiritisme, et à l'aide duquel tomberont les allégations fausses et séculaires propagées par les ennemis des vérités essentielles. *M. C. Kina* a vu un objet relativement léger, retenu au plancher par des forces invisibles, il était impossible de le détacher du sol.

Choses et autres : On ne parle plus que d'hypnotisme et la nouvelle science est admise par tous les savants.

Or, en 1849, l'Académie de médecine de Paris, réunie en concile solennel, fulminait contre l'hypnotisme qu'elle déclarait une simple parade de char-

l'attribution indigne de figurer, même nominalement, au rôle des sciences dûment reconnues comme telles.

En 1890 M. Brouardel, le doyen de cette même Académie, discute en pleine cour d'assises les mystérieuses manifestations de la force psychique inconnue dans son essence, mais puissante, mais indiscutable.

L'antithèse est piquante. C'est un peu le cas de la microbiologie actuelle. Raspail prétendait que toutes les maladies provenaient de corpuscules infiniment petits qui se glissent, pour l'infecter, dans l'organisme. Et chacun de railler Raspail.

Les corpuscules d'antan sont revenus sous le nom de microbes admis par tous les savants et étudiés, traqués, catalogués dans tous les laboratoires.

Les charlatans de la veille sont les savants du lendemain.

L'Orient, organe spécial hebdomadaire des intérêts grecs et franco-orientaux vient d'entrer dans sa troisième année. Ce journal paraissant à Paris 147, boulevard Saint-Michel, sous la direction de M. N. Nicolaïdès, a pour but de propager l'influence française, de contribuer à tenir les regards de l'Hellénisme tournés vers la France et de défendre le principe de l'intégrité de l'Empire Ottoman.

A une époque où d'autres nations occidentales font tant d'efforts pour gagner du terrain en Orient, au détriment de l'influence française, le public français ne saurait se désintéresser des événements qui se passent soit dans l'Empire Ottoman, soit dans les pays avoisinants.

Par son dévouement aux intérêts français, la compétence technique de ses rédacteurs et correspondants, *L'Orient* se recommande, comme source d'informations, à ses confrères de la presse française, et aux lecteurs désireux de se tenir au courant des faits de la politique orientale.

MORTAIN. — Tiré de l'*Express de Caen* du 5 décembre 1890. — Un fait vraiment extraordinaire s'est passé tout récemment à Ger, dans la Manche.

On venait d'inhumer un vieillard de la commune, âgé de 85 ans et déjà la bière était recouverte d'une certaine épaisseur de terre, lorsque le fossoyeur entendit très distinctement frapper quatre coups qui semblaient venir du cercueil. Pris de peur il courut avertir le maire, le docteur Manger, etc., et en présence de témoins le cercueil fut ouvert et on constata qu'il ne renfermait qu'un cadavre glacé : la mort était donc évidente.

La bière fut redescendue dans la fosse et celle-ci fut comblée.

Le fait que nous signalons devint surtout extraordinaire, lorsque le fossoyeur qui procédait à cette opération et avait déjà jeté sur le cercueil plus d'un mètre de terre, « entendit seize » coups semblables aux premiers ; ils

furent aussi perçus par les personnes présentes au nombre desquelles se trouvait un des vicaires de la paroisse.

Cette chose vraiment inexplicable a vivement impressionné les membres de la famille du défunt, la population de Ger et celle des environs.

UN REGARD DANS L'ÂVENIR (dictée spirite)

(Suite) Voir la Revue du 1^{er} janvier 1891.

Et dans plusieurs autres départements de vie nationale, même dans cette forteresse d'influence religieuse et d'autorité suprême, l'Italie; le même travail se fait sentir; jusqu'au Vatican même, où le grand potentat est assis dans sa puissance, des murmures, des tremblements et des bruits sourds étranges — non de la vie physique, mais de la vie spirituelle — sont perçus par le vieillard qui s'étonne et s'étonne encore dans l'attente des choses qui sont à venir. L'autocrate et ses courtisans feront un effort pour établir — et rétablir — un nouveau pouvoir, de nouvelles formes et de nouvelles cérémonies, pour exercer son influence plus loin, à cause de cette indication et de cette annonce d'un changement qui approche, et que l'Église catholique sent jusque dans les profondeurs mêmes de sa vie.

Dans les premières dix années à venir vous constaterez de grandes luttes entreprises par la hiérarchie de l'Église catholique, par des potentats au pouvoir pour retenir ferme l'autorité qu'ils ont conquise; et, pour augmenter leur puissance, l'Église romaine s'agitiera afin de s'étendre plus loin qu'elle ne l'a jamais fait jusqu'à présent. Ce ne sont là, toutefois, que les marques certaines de la révolution prochaine qui établira sur la terre — après que les vieilles formes et cérémonies superstitieuses auront été balayées et les décombres enlevés du sol — un nouveau système de tolérance religieuse et de liberté qui sera comme une étoile lumineuse dans le cœur de tout homme, le dirigeant vers un état supérieur de bonheur, de prospérité et de paix. Et comme la puissance de Rome succombera, l'esprit de liberté fera, en Italie, des progrès plus considérables que ceux réalisés jusqu'à ce jour, quoique, amis, vous seriez étonnés si vous pouviez entrer dans la citadelle même de cette nation, et voir combien l'esprit de liberté s'est propagé dans les derniers vingt ans.

Ainsi en est-il des grands États, empires et gouvernements du monde entier; nous ne pouvons pas les mentionner tous, séparément, mais tous travaillent en vue de quelque chose de meilleur au travers de singulières expériences et d'une discipline relâchée.

La France elle-même sait à peine où elle en est aujourd'hui : elle est une République libre proclamant la volonté du peuple, ou un gouvernement d'autorité, obligé d'exprimer de diverses manières les désirs et les volontés de l'aristocratie ?.... Cependant l'œuvre avance ; elle contient dans son sein des intelligences et des cœurs agités par le pouvoir de l'esprit qui, bientôt, jaillira en une expression nouvelle et proclamera des formes et des systèmes de vie, de pensée et de conduite qui seront en bénédiction au monde.

Ici, en Amérique, nous trouvons un état de choses étranges politiquement parlant. Le monde paraît être tiraillé en sens contraire, ce petit monde qui est le vôtre. Comme peuple et comme nation, vous êtes divisés contre vous-mêmes sur des questions qui sembleraient avoir une grande importance pour l'humanité considérée dans son ensemble. Des partis et des factions s'élèvent constamment, et, en vérité, on dirait parfois que la maison est divisée contre elle-même, incapable, par conséquent, de subsister. Cependant l'élément de liberté est ici, l'esprit de progrès ne peut pas être arrêté dans sa marche ; et, malgré tout, le peuple américain, dans sa totalité, indépendamment de l'esprit de parti, de l'ambition personnelle et des intérêts privés, comme de toute faction, répand au dehors une influence magnétique qui se trouve être une force permanente et un fort bouclier à cette nation. En même temps elle reçoit des conseils supérieurs du monde spirituel, des forces et des pouvoirs qui aident à cimenter les liens de la fraternité ainsi que ceux des intérêts particuliers et des intérêts généraux, de manière à unir votre peuple.

Nous ne nous arrêterons pas à parler du pouvoir politique qui administre actuellement les affaires de la nation. Si les conseils spirituels n'avaient pas voulu que ce pouvoir politique spécial administrât ses forces dans le temps présent, ce pouvoir et ce parti ne seraient pas en fonctions. Si, il y a quelques années, il n'avait pas été décidé par le Congrès spirituel, dirigé et établi par des âmes qui ont à cœur le bien de cette nation, — et qui ont gagné la place qu'ils occupent par leurs efforts au travers des épreuves et de la discipline — qu'il y aurait un changement d'administration pour des buts pleins de sagesse, pour faire éclore des idées et des forces qui avaient été tenues comme sous chartre privée, et pour susciter dans le parti vaincu de nouvelles règles de pensée et d'effort, ce changement n'aurait pas eu lieu. Certes, nous savons mieux que vous ne pouvez le faire, qu'il y a beaucoup de fanatisme, beaucoup d'ambition personnelle, beaucoup d'intérêts privés en jeu, grâce au pouvoir actuellement en charge. Mais nous savons aussi que toutes ces choses sont nécessaires, qu'elles sont inévitables durant le processus de développement de la vie d'une nation. Comme il y a

extérieurement, dans la nature, des convulsions, des frottements, des éléments en lutte, durant le processus de développement d'une vie planétaire, ainsi il y a dans l'histoire de la nature humaine, des luttes, des oppositions et des persécutions durant le développement et le travail d'achèvement de la vie spirituelle de l'espèce humaine.

Deux grands partis maintiennent leur prépondérance sur ce sol, et cela est bien ; car l'un sert de contrepoids pour contrarier certaines conditions et positions de l'autre. Tous deux sont nécessaires à l'heure actuelle et accomplissent une tâche qui, tout entière, vise l'avenir et non le présent.

Et ainsi, amis, l'œuvre marche. Mais ce sur quoi nous voulons tout particulièrement insister en ce moment, c'est la perspective qu'offre le prochain siècle dans ses rapports avec cette nation. Nous estimons que l'œuvre capitale et le pas le plus important qui aient été faits cette année eu égard à cette contrée, ça été la réunion sur ces bords des diverses conditions de systèmes gouvernementaux dans cet hémisphère, si bien que ce que vous avez appelé « le congrès panamérique » a été établi et mis en relations avec les officiers d'État et le peuple de votre propre gouvernement pour des fins spéciales. Nous avons en vue l'établissement d'un système d'arbitrage, ou plutôt d'une police de paix, entre diverses unions gouvernementales de ce continent américain, et ce sera une puissance dans le monde, qui s'attirera non seulement le respect, mais la coopération d'autres nations ; par son moyen d'établir sur notre globe tout entier une police de paix qui rendra impossible tout système de carnage ou de guerre physique.

Voilà ce que nous avons en vue. Le commencement en est ici ; le résultat ultime ne s'en est pas encore manifesté ni se manifestera probablement pas dans la prochaine décade, — mais une nouvelle ère va se lever. Quand un autre siècle s'ouvrira sur le monde, ce sera avec une force et un pouvoir nouveau.

Jamais auparavant l'union et l'annexion du Canada à cette contrée n'ont paru si proches et si inévitables qu'à présent à ceux qui, du monde invisible, surveillent les affaires de la vie nationale. Non que vous deviez voir quelque indication particulière d'une telle annexion cette année ou l'année prochaine ; peut-être ne la verrez-vous pas avant la fin de ce siècle. Mais elle vient. Et lorsque le Canada formera corps avec les États-Unis — comme cela doit être et sera — il se manifestera, vous le verrez, non dans des directions arbitraires ou dogmatiques, mais par des mesures pacifiques et le développement spirituel, une unité de forces et une exaltation de puissance qui seront de la plus grande utilité au monde. Le Mexique sera aussi annexé avec le temps, si bien que cette contrée contiendra dans ses fron-

tières, sous la nouvelle juridiction, des éléments de puissance disparates et divers, tous préparant l'établissement d'une forme de vie nationale, comme vous n'en avez pas rêvé. Il peut y avoir été fait allusion, mais les détails n'en ont pas encore été donnés au monde.

Bientôt il se formera, dans la vie politique de cette contrée, un nouveau parti qui se recrutera dans les deux qui existent actuellement. Les meilleurs éléments que l'un et l'autre contiennent se mettront en avant et se coaliseront : cette union leur donnera une force réelle. Non que les vieux partis mourront : l'opposition et la lutte continueront. Elles sont nécessaires pour donner naissance à des formes plus élevées par la loi du développement. Mais la nouvelle forme se montrera suffisamment animée de force spirituelle et morale aussi bien qu'intellectuelle, pour faire son chemin, tenir sa place, accomplir sa tâche.

A présent, amis, nous en venons à l'état spirituel du monde ; mais nous ne regarderons pas au dehors, chez les autres nations, nous ne pénétrerons pas même dans la vie de cette contrée américaine, en ce qui touche à son état spirituel atmosphérique. Ce qui affecte la volonté individuelle, nécessairement, affecte la communauté ; ce qui affecte la communauté doit avoir, inévitablement, une influence sur l'Etat ; ce qui affecte l'Etat affectera les Etats-Unis et la nation libre ; et, par conséquent, traiter de l'individu, c'est traiter du pays dans son ensemble.

Le progrès spirituel de l'individu est notable. Il y a dans l'air tant d'obscurité et de bruit de guerre qu'il se sent que vous n'aperceviez pas toujours cet état spirituel ; mais l'esprit de progrès existe. Les vieilles formes se dissipent, les vieilles coutumes sont renversées, les vieux débris vont être balayés, et de nouvelles formes, de nouveaux systèmes de pensée, des sentiments plus généreux, se fraient incessamment leur chemin, s'emparant des esprits réfléchis, et réclamant leur place dans le monde. Nous l'observons dans la chaire et au théâtre ; nous le découvrons dans le laboratoire de l'homme de science et dans le cabinet du penseur ; nous l'apercevons de tous côtés, car c'est le pouvoir de l'esprit, et on *l'entendra*. Il y a beaucoup de nuages, beaucoup d'ombres, beaucoup de difficultés partout autour de nous, et le Spiritualisme semble avoir engendré et engendrer encore plus de ces éléments de discorde qu'aucun autre mouvement peut-être de la terre. Mais cela n'a rien d'extraordinaire, amis, car de tous les mouvements que le monde a vus, il est le plus fortifiant (invigorating) et le plus troublant. En un sens, c'est le plus progressif, puisqu'il combat les vieilles superstitions, les vieilles formes de servitude et les vieilles erreurs : il ne sera pas détourné de l'accomplissement de son œuvre qui est d'en délivrer l'humanité.

C'est à cause de cela qu'il crée et rassemble autour de lui une grande confusion de pensée, et même reçoit dans ses rangs des individus excentriques, ballottés sur la vague incessante, sentant les changements qui approchent, mais ne sachant ni d'où ils viendront, ni où ils conduiront, et ne comprenant pas où, eux-mêmes, ils seront emportés. Et ainsi ils dirigent leurs forces, leur influence, leur amertume personnelle contre la cause du Spiritualisme qui leur semble être l'agent moteur qui remue ces formes de la vie humaine.

Vous les trouvez pénétrant dans vos rangs, s'élevant contre les formes que vous avez établies pour propager la vérité. En apparence, ils sont des Spiritualistes, et cependant ils attaquent ces éléments mêmes qui sembleraient devoir leur être d'une si grande utilité. Vous les voyez qui se couvrent du manteau de la vertu pour accomplir les œuvres du mal, prétendant être ce qu'ils ne sont pas, — et vous vous découragez. Vous sentez cette grande marée de bataille sous bien des rapports. Vous vous figurez que, matériellement parlant, vous n'êtes pas soutenus comme vous devriez l'être, ni vous, comme société dans cette ville, ni les ouvriers du Spiritualisme qui marchent de l'avant pour porter au monde le pain de vie et le message de paix et d'immortalité. — Ceci est un fait; nous ne le cachons pas. Nous savons qu'il existe une grande opposition, une lutte considérable. Nous savons qu'à l'heure actuelle, il y a beaucoup à combattre, et qu'il en sera de même dans les premières années qui suivront. Nous savons qu'il sera nécessaire de nous défendre vaillamment avec les armes de la vérité, et de rester debout, inébranlables, en face du monde. Point de crainte ni de tremblement, mais les fronts hauts, sachant que la science et la vérité sont de notre côté. Telle est la véritable plate-forme sur laquelle nous nous tenons. Nous rencontrerons de l'opposition, nous aurons à combattre des tentatives qui, de divers côtés, s'essaieront à affaiblir notre œuvre ! voilà notre perspective !

Nous voyons le ciel clair qui s'étend au-dessus de nos têtes ; le soleil luit ; ses rayons dardent sur nous. Mais dans le lointain, nous apercevons des nuages qui se forment un à un, et, sans offrir des apparences particulièrement menaçantes, massent leurs forces et empiètent sur le ciel ensoleillé. Bientôt la lumière s'obscurcit ; à présent la pluie tombe, il y a des roulements de tonnerre dans l'étendue, la tempête éclate et semble noyer la terre. Mais ce n'est que pour un temps. Les nuages se dissipent, parce qu'ils ont dépensé leur puissance et leur force, la lumière revient et sourit à la terre, le sol boit l'humidité et même est rafraîchi par l'orage. De nouveau, nous voyons le ciel d'azur ensoleillé ; nous levons nos têtes et nous nous

réjouissons de vivre. Ainsi, dans notre atmosphère spirituelle, nous avons le limpide ciel bleu, le ciel de la science illuminé par le glorieux soleil de la vérité. Mais ici et là, nous voyons se rassembler les nuages de la persécution, de l'opposition et des épreuves. Ils se rencontrent et unissent leurs forces, ils épuisent leur pouvoir sur nous : la tempête s'abat et la tête peut se courber un moment sous elle. Mais bientôt, leurs provisions s'étant vidées et leurs forces dissipées, le ciel brillant de la science s'étendra de nouveau, beau et serein, éclairé par l'immuable soleil de la vérité.

Telle est la situation du spiritualisme. Il ne peut pas être étouffé. Il poursuivra sa voie. Il a pénétré dans le cœur de milliers et de millions d'hommes, et partout où il a trouvé un asile, et pris racine dans l'intelligence aussi bien que dans les facultés affectives, il ne peut plus être effacé. Il demeurera en dépit de toutes les machines de guerre dirigées contre lui, soit par ses ennemis du dedans, soit par ceux du dehors. Et si nous sommes de fidèles serviteurs, nous efforçant de faire notre devoir, alors, malgré toute opposition, nous ferons de notre mieux pour maintenir notre position comme ouvriers du spiritualisme, notre influence comme spiritualistes. Ceux-ci, nous en avons la ferme assurance, sont plus moraux dans leur vie, leurs aspirations, leur conduite, tant à cause de cette connaissance qui est venue à eux que parce qu'ils sont une puissance travaillant ici sur la terre, pour le monde des esprits.

Mes amis, nous vous montrons la situation telle qu'elle est. Il y a grandement à se réjouir de ce que nous avons fait au nom du spiritualisme qui inspire un légitime orgueil. Vous avez tous le droit de sentir cette fierté s'émouvoir en votre cœur, et de remercier Dieu et le monde des anges d'avoir été des instruments choisis pour vivre vos vies ici au nom du spiritualisme, pour travailler en sa faveur, pour répandre votre influence individuelle et collective par l'intermédiaire du *Banner of Light*, et sous la direction du monde spirituel. Vous pouvez être fiers, en vérité, de maintenir une situation, élevée vis-à-vis des hommes, élevée en connaissances spirituelles, comme de ce que durant les longues années de publication de votre feuille, celle-ci a toujours insisté sur la pureté de la pensée et de la vie, non pas tant par ses exhortations que par son exemple, par les enseignements qu'elle a propagés.

Ah ! amis, vous pouvez bien être fiers des archives qui sont les vôtres, — non pas seulement dans leurs rapports avec la terre et les milliers de cœurs affligés qui ont été réconfortés, d'esprits tourmentés qui ont été éclairés, de vies fatiguées qui ont été stimulées à aller de l'avant, grâce au secours qui, de semaine en semaine, est parti du monde des anges et de l'établis-

sement matériel de cette cité, qui a nom : *The Banner of Light*. Si vous pouviez voir ces archives, et en lire les pages semaine après semaine, comme nous les voyons dans le monde spirituel, pas une pensée d'embarras matériel, de lassitude physique, de découragements et de limitations extérieurs, n'étoufferait le bonheur dans vos cœurs, au souvenir de ce que vous avez fait et faites encore. Mais vous ne pouvez pas voir cela ; cela vous est réservé pour le moment où vous entrerez dans la vie supérieure. Ainsi, il vous faut attendre, et vous trainer en tâtonnant dans l'ombre sentant votre faiblesse et vous heurtant aux désappointements et aux découragements, jusqu'à ce que le dos se voûte et que la tête s'incline sous le poids des années terrestres. Cependant, amis, rappelez-vous qu'au delà de toutes ces scènes de tumulte et de lutte, il y a des armées et des armées d'âmes exaltées qui connaissent votre travail dévoué et sont avec vous de pensée et de sentiment, applaudissant à vos efforts vers le bien, et remerciant Dieu de ce que, à cette époque, et dans cette génération, une si grande œuvre puisse être accomplie pour l'instruction de l'humanité. (Tiré du *Banner of Light*, 13 septembre 1890.) Traduit par M. le professeur D. Metzger.

UNE CATHOLIQUE ENVOUTÉE PAR LES ESPRITS

Sorèze octobre 1890. — Monsieur et cher F. E. S. : Je voulais vous écrire cette lettre il y a déjà longtemps ; elle va dépasser en longueur une lettre ordinaire, car c'est tout une histoire, et c'est pourquoi j'ai hésité à prendre la plume.

Je crois vous avoir dit incidemment quelques mots de ce qui s'est passé lors de l'inauguration de la statue du P. Lacordaire et voulais alors vous relater les détails suivants qui remontent à deux ans, au mois de juillet. Je pus alors constater la présence d'Esprits faciles à classer si, selon l'Evangile, à l'arbre on reconnaît le fruit. Ces Esprits semblaient m'avoir prise à partie et choisie comme tête de Turc ; évidemment c'est bien moi qu'ils visaient ou plutôt l'auteur des *Causeries spirites* et du *Messie de Nazareth*. Contre leur attente, ils ont trouvé plus fort qu'eux, car ils étaient loin de soupçonner l'intervention des défenseurs que Dieu nous envoie quand nous travaillons pour la vérité.

Dans le courant d'août 1888, je visitais des parents qui habitent un château de nos environs ; la santé de Mme L.... n'était pas satisfaisante, mais j'ignorais la nature de son mal et jusqu'à quel point on devait s'en inquiéter.

M. L.... fut la première personne que je saluai et je lui demandai comment allait Madame ; pas bien, me répondit-il... rien ne lui fait mal, mais

elle dépérit, ne prend aucune nourriture, dort très peu, et d'un sommeil agité quand elle finit par clore les yeux. Elle a des idées sombres, des idées de mort, rien n'améliore son état.

Mme L.... entraît au salon, et en lui serrant la main, je remarquai son teint cadavérique, l'aspect d'une déterrée (cela dit sans exagération). Je la questionnai, lui demandai comment cet état maladif s'était déclaré, tout semblait me dire qu'il y avait là-dessous quelque influence maligne, comme j'en vois chez tant de gens.

Depuis quand êtes-vous ainsi? lui dis je. — Depuis l'inauguration de la statue du Père Lacordaire; voici comment ce mal a débuté :

Le jour de la cérémonie, je partis le matin bien portante, contente, gaie, plus alerte que de coutume, pleine de courage et d'entrain; à Sorèze, je fus charmée de trouver une excellente place d'où je pourrais voir et entendre les hommes qui devaient prendre la parole dans cette solennité. Au moment où le voile de la statue fut enlevé, je faillis tomber en syncope; un je ne sais quoi, une sensation insolite me saisit soudain, j'étais presque évanouie. Je me relevai un peu... Mais vous m'avez fait bien du mal quand vous m'avez lorgnée... C'est surtout ce fait qui a achevé de me rendre malade.

J'écoutais ces paroles étranges et me demandais si j'avais bien entendu. Que voulez-vous dire, Madame? et quand vous ai-je lorgnée?

— Ce jour-là, reprit-elle, je me disais : pourquoi Mme Catala cherche-t-elle ainsi à me nuire, à me rendre malade?... Je ne vous crois pas méchante et vous m'avez fait du mal, n'ayant rien fait pour le mériter; pourquoi donc m'en vouloir?

Ces choses étaient dites avec sincérité, très sérieusement...

Je compris alors, et répondis vivement : « Je vous aurais lorgnée? et quand, et pourquoi, dans quel but? »,.

— Assurément oui, pendant près d'un quart d'heure, là, en face, comme ça (et elle portait ses doigts, arrondis en forme de lorgnon, à son œil).

— Détrompez-vous, chère Madame, réfléchissez et sachez que je ne suis pas capable de mentir, moins encore de vous faire du mal; pourquoi et comment auriez-vous souffert par cette raison que je vous aurais regardée? Mes yeux ont-ils du venin? Le sentez-vous maintenant. La vérité est que je ne vous ai point vue ce jour-là. Je suis sorti pendant vingt minutes au plus, et suis rentrée pour échapper aux ardeurs du soleil et à la poussière qui m'aveuglait. A l'endroit où j'ai stationné un petit instant je n'eus pu vous voir et malgré mon amitié, j'étais loin de penser à vous.

— C'est quand vous êtes passée et que vous vous êtes arrêtée.

— Mais il eût été impossible de s'arrêter, la foule compacte pressait très

fortement ceux qui lui barraient le passage. D'ailleurs, elle barrait la vue aux personnes assises.

— Cependant, quand je vous ai vue, les gens qui m'entouraient ont dit : « voilà Mme Catala... » Vous aviez une robe de telle couleur, faite de telle manière, un chapeau garni de cette façon, avec l'ombrelle et les bas assortis au chapeau ? Aussi des souliers vernis avec boucles d'acier ?

— C'est vrai, le costume est exact, mais ce n'est pas moi qu'on a vue.

M^{me} L. ne connaît pas le premier mot des lois périspirales et sait sur le bout du doigt les préceptes de la sainte église catholique, apostolique et romaine; elle affirme qu'elle n'a pas été le jouet d'une illusion, et persiste à dire que je l'ai lorgnée. Pour elle c'était moi, ce ne pouvait être que moi ! Il n'en eut point fallu davantage, il y a deux ou trois siècles pour me faire monter au bûcher.

Je fus impuissante à convaincre Mme L... de mon innocence et me sentant vivement entraînée, dominée par un sentiment que je ne pus maîtriser et sans y être autorisée, sans demander la permission qu'elle ne m'aurait certes pas accordée, je fis spontanément de vigoureuses passes sur la malheureuse esclave du dogme, pour expulser les mauvais fluides dont une nichée d'esprits fanatiques groupés et blottis sous le voile de la statue de Lacordaire l'avaient saturée en s'élançant sur elle comme un vol de chauves-souris.

Depuis plus d'un mois, ils la minaient tout doucement, usaient ses forces petit à petit, et auraient fini par la faire mourir, comme cela se passait dans le moyen âge, à l'aide des envoûtements qui n'étaient, comme vous le savez, Monsieur, que l'application des forces magnétiques, doublées d'esprits haineux et malfaisants. Dans le cas de Mme L..., le sujet y prêtait à merveille, préparé qu'il était par la crainte des anathèmes et des foudres de l'église.

Quant à moi, j'ai payé d'audace en ne donnant pas à la patiente le temps de se défendre ou plutôt de repousser, dans son ignorance, les bonnes influences que Dieu nous envoyait.

Le mari, homme intelligent, eut l'air de mieux comprendre. Je pris enfin congé de la famille et recommandai à Madame de prier pour chasser l'ennemi qui assiégeait si méchamment sa personne. Elle me répondit que depuis qu'elle était dans cet état elle ne pouvait prier. Cela prouve, lui dis-je combien sont pieux et bons ceux qui ont fait cette belle équipée, voulant vous faire croire au *mauvais œil* de votre cousine. Je prierai donc pour vous, puisque vous ne pouvez prier et je partis en me demandant ce qui adviendrait de tout cela.

Trois jours après, j'envoyai prendre de ses nouvelles et Mine L.... répondit que, depuis ma visite, elle allait de mieux en mieux. Quinze jours plus tard, elle était complètement rétablie.

Malgré l'évidence des choses, elle est restée ce qu'elle était : comme les dieux d'Égypte qui ont des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne point voir.

Il est extrêmement vrai (pour les esprits surtout), le proverbe qui sanctionne la loi des affinités, en disant : qui se ressemble s'assemble. Ce n'est donc pas à moi, Monsieur, à vous apprendre de quel ordre étaient les incarnés réunis autour de la statue. La nature des invisibles qui planaient sur eux le démontre clairement, et en nommant M. de Broglie, j'ai nommé ses satellites.

Cette double haie d'hommes qui, en l'honneur de *Lacordaire*, représentaient *l'intolérance religieuse*, a ramené tristement à ma pensée le souvenir de ces paroles que prononça jadis, avec une conviction ferme et pleine d'une généreuse illusion, l'esprit de *Lacordaire* si bienveillant, si libéral et si sincère dans son libéralisme, lui dont la robe, disait-il, *devait dans chacun de ses plus pès noorter une liberté*.

Assurément cet éminent Esprit n'était pas là, dans cette aristocratique assemblée : il aurait trop souffert ; le peuple était fanatisé !... Mais à quoi bon ? *Lacordaire* n'avait-il pas, dans ses écrits, affirmé son indépendance ? Pourquoi donc l'honorer sous un autre aspect que le sien ?... Qu'on lise son discours sur les études philosophiques, dont je vais citer un passage et vous verrez, Monsieur, avec quelle facilité il savait échapper aux liens étroits du dogmatisme :

« C'est en vain que la foi *sans la raison* opposera ses tendances au flot montant du matérialisme. »

Ces paroles, convenons-en, sont bien loin de la foi aveugle qu'on impose aux croyants. Et cet autre passage non moins significatif, mais sur lequel, comme sur tant d'autres, l'orthodoxie ferme aujourd'hui les yeux... je dis aujourd'hui, parce que, après avoir remanié les œuvres de maître, on n'a plus à craindre qu'elle soit entachée d'hérésie. Ce qui n'empêche pas que j'aie puisé à des sources pures pour les reproduire dans toute leur intégrité, ces quelques lignes où l'on peut voir, sans voile et sans détour, l'amour de leur auteur pour la vérité et sa compréhension du mouvement progressif qui y conduit... Oui, son amour, ses aspirations, ses hautes pensées qui emportaient vers l'idéal son âme prophétique, il ne pouvait les étouffer ni les taire, et l'orgueilleuse orthodoxie, malgré ses vues tout opposées, essaie de se parer de l'éclat de son nom. Mais elle proteste en vain contre un cœur

juste et droit, contre cette intuition profonde sous l'influence de laquelle l'illustre dominicain a écrit les lignes suivantes :

« On dirait qu'après quinze siècles d'union, le monde est las de l'Eglise, « l'Eglise lasse du monde, et que l'heure approche où l'œuvre qui porte le « nom de Constantin disparaîtra dans l'avènement et le règne d'une autre « pensée » (1).

Ce langage, plein de hardiesse, ne peut laisser le moindre doute sur le caractère et les sentiments de l'orateur sacré, et nous pouvons dire qu'il était déjà des nôtres, avant de laisser sa dépouille à la terre.

Après cette digression, où naturellement j'ai été entraînée par le souvenir des faits qui ont eu lieu à son sujet, je termine en disant que des Esprits ennemis et moralement d'un ordre inférieur avaient revêtu une forme visible, et cette forme était la mienne. On leur avait fourni de puissants éléments sans doute, par la similitude de goûts et de penchants qui régnait dans cette enceinte entre les incarnés et les désincarnés, vu que la matérialisation s'est prolongée pendant un certain temps et aux yeux de plusieurs.

Mais pour comprendre, il faut être spirite. Pourtant, malgré le mauvais vouloir, quand l'heure est venue pour l'éclosion d'une idée, cette idée est dans l'air, et on voit les hommes qui lui sont le plus hostiles s'en emparer les premiers, la saisir à leur insu, pour ainsi dire, et la proclamer, sans réfléchir qu'ils entrent en plein dans une question qu'instinctivement ils repoussent. C'est ainsi que dans un des discours qui furent prononcés par cette pleiade de bien-pensants, j'ai trouvé ce passage que j'ai copié comme spécimen : « Comment douter ici, en ce jour surtout de *votre immatérielle « présence* et de l'influence protectrice de votre ombre angélique ? » Et plus loin, s'adressant aux anciens élèves : « A son insu, vous touchiez avec une familiarité respectueuse et une foi naïve, son scapulaire blanc, croyant vous pénétrer de quelque secrète vertu ».

Il fallait, paraît-il, du spiritisme à cette fête qui, pourtant, ne fut qu'une manifestation ultra-catholique. Peu importe, l'idée marche, elle fait son chemin et se répand. Elle arrivera plus vite, aujourd'hui que le vent tourne au spiritisme. C'est une question fin de siècle, c'est de l'actualité et nous savons depuis longtemps que cela devait être. Il faut que les névrosés, les crisiaques, les déséquilibrés sachent la plupart du temps quelle est la cause de leurs maux : je suis à même d'en éclairer un bon nombre et forcément il faut qu'ils réfléchissent, c'est un bon moyen de propagande. Une autre fois je vous dirai comment ce moyen pourrait être employé avec succès

(1) Tiré par Salvador de l'*Introduction à l'histoire des institutions du peuple hébreux*.

auprès des profanes, de quelques-uns, du moins, si l'on y avait sérieusement recours.

Chaque spirite pourrait en user avec fruit dans sa petite sphère ce qui, peut-être, vaudrait mieux comme résultats que les phénomènes d'hypnotisme, lorsqu'après la production de ces phénomènes on ne sait pas reconnaître la dualité de l'être. Je veux parler de ces grands magnétiseurs qui font preuve d'une grande force magnétique, mais qui ne savent pas utiliser cette force pour le soulagement des misères humaines. Que de bien ils pourraient faire et qu'ils ne font pas ! On cherche l'âme et c'est déjà beaucoup, ce n'est que lorsqu'on l'aura trouvée que la lumière se répandra, et Dieu sait, hélas ! combien elle est nécessaire.

EULALIE CATALA.

APRÈS LA MORT

Que devenons-nous, après la mort ? Où allons-nous ? C'est là le moindre souci de la généralité de nos contemporains, de nos matérialistes modernes ! Parlant de la vie, ils la désirent COURTE ET BONNE, c'est le terme consacré.

Ce que devient la personnalité humaine préoccupe au contraire vivement les spiritualistes de toutes les Ecoles.

Aux uns et aux autres à tous les hommes sérieux, nous conseillons de lire le volume qui vient de paraître (1) avec ce titre significatif :

APRÈS LA MORT : *Exposé de la Philosophie des Esprits, ses bases scientifiques et expérimentales, ses conséquences morales.*

L'origine de ce livre a presque une histoire, la voici en deux mots : Au mois de juin dernier, un membre du Comité de propagande spirite annonçait (2) à ses collègues qu'il préparait un *Résumé de la Philosophie spirite* ; ce sera, écrivait M. Léon Denis, « un volume de 300 pages fait dans un esprit d'éclectisme et de conciliation de toutes les Ecoles, mais conservant comme base l'enseignement du Fondateur de la Doctrine, avec ses principes si logiques et si sages ».

Le volume promis est né, il n'a pas 300 pages, mais 431 (3).

Le congrès spirite international de 1889 avait émis un vœu au sujet de la publication d'un pareil livre (4). Voici ce vœu : 5° *Publication en une édition populaire d'un résumé de la philosophie spirite, etc.*

(1) A été déjà annoncé dans le n° 1, 1^{er} janvier dernier, page 42.

(2) Voir la REVUE, n° de juillet 1890, page 306.

(3) 1 vol. in-12 de 431 pages ; Librairie des sciences psychologiques, prix : 2.50.

(4) Voir *Compte rendu du Congrès spirite et spiritualiste international*, page 95 ; 1 vol. grand in-8° de 450 pages, Paris, Librairie Spirite, 1, rue Chabanais, prix : 5 fr.

L'auteur s'est-il acquitté de la tâche qu'il s'était imposée, et a-t-il satisfait en même temps au vœu du Congrès ?

C'est ce que nous allons voir.

Disons tout d'abord qu'au point de vue de la propagande, l'ouvrage est bien compris, son plan excellent. C'est un *Enchiridion* ou Manuel mis à la portée des intelligences les plus modestes et cependant un Résumé complet de l'Enseignement des Esprits.

L'auteur s'est attaché à voir les faits de haut et à montrer la philosophie spirite, non d'après les croyances sectaires d'une Ecole aux vues étroites et bornées, mais la vraie doctrine dans ce qu'elle a de large, de permanent et pour ainsi dire d'universel.

L'ouvrage précédé d'une introduction comporte cinq divisions, subdivisées elles-mêmes en courts chapitres.

La première partie nous donne l'histoire de la question chez les divers peuples de l'antiquité.

Attaquer un aussi vaste sujet quand on dispose de si peu de pages c'était une pierre d'échoppement inévitable. Aucun historien, si condensateur qu'il soit ne pouvait s'en tirer ; aussi M. Denis a fait tout son possible pour dire le plus, mais il n'a pu faire l'impossible, nul n'y est tenu, chacun le sait. Cet historique est donc fort incomplet ; ceci n'est pas un reproche ; c'est une constatation pure et simple.

Combien nous préférons la seconde partie, la PARTIE PHILOSOPHIQUE qui étudie brièvement les grands problèmes : *Dieu et l'Univers ; l'âme immortelle ; la pluralité des existences ; le but de la vie ; ses épreuves ; enfin, la mort.*

Ce résumé remarquable de ces grandes questions est un minimum que doit connaître tout spiritualiste.

Les deux Parties suivantes, PARTIES SCIENTIFIQUES, sont des modèles de clarté, comme exposition ; ce qui se trouve condensé dans ces 236 pages est une *Petite Encyclopédie du Monde Invisible* ; tous les sujets utiles y sont traités en main de maître, voici quelques titres de chapitres : *Nature et Science ; Force et matière ; Fluides ; Magnétisme ; Témoignages scientifiques des phénomènes spirites ; Périsprit ; Médiums ; Evolution ; Erraticité ; Enfers ; Démon, etc., etc.*

La cinquième partie : LA MORALE est un pur chef-d'œuvre ; nous voudrions la voir tirée à part, elle constitue en effet à elle-seule un petit *Traité de la vertu* qui devrait être entre les mains de tout citoyen. Il n'est pas possible après avoir lu : *Le droit chemin* de n'être pas meilleur qu'avant la lecture de ce beau morceau philosophique.

Parlerons-nous du style de l'auteur, c'est fort inutile, pensons-nous, car

nos lecteurs connaissent tous, pour les avoir lues ou entendues les brillantes improvisations du conférencier de la *Ligue de l'Enseignement*.

Constatons ici cependant un fait curieux, c'est que dans son introduction et sa première partie, l'écrivain sent trop l'orateur, celui-ci a déteint sur celui-là et, au fur et à mesure que l'œuvre avance; le style coloré, brillant, pompeux parfois se calme insensiblement.

C'est un charme véritable que de lire la cinquième partie si calme et si belle et qui renferme : *La Vie morale; le Devoir; Foi, Espérances, Consolations; Orgueil, Richesse; Pauvreté, Egoïsme; Douceur, Patience; Prière, Étude; Education; Loi morale*.

Tout cela coule de la plume de l'écrivain comme une source claire et impide qui serpenterait au milieu de la mousse, des fleurs, du gazon et de la verdure.

Nous voudrions bien mentionner ici quelques passages, mais quels choisir? Tout est remarquable dans ce livre, aussi préférons-nous dire au lecteur : lisez et relisez encore ce livre, vous y trouverez plaisir et profit, nous l'affirmons.

C'est, on le sent à chaque ligne, l'œuvre d'un honnête écrivain aux convictions fortes et sincères, solidement assises, l'œuvre de l'orateur qui dans la séance du Congrès du 12 septembre, séance que nous avons l'honneur de présider, répondait spontanément à un de ses collègues : « Le spiritisme restera à la fois une œuvre morale et scientifique. Ces deux choses se complètent et se fécondent l'une et l'autre. Et s'il est présenté sous ce double aspect aux hommes, il pourra accomplir une œuvre grandiose de progrès et de relèvement. C'est notre plus grand désir et c'est à quoi nous nous emploierons avec toute l'énergie des forces qui vibrent en nous (1) ».

M. L. Denis a tenu parole et le livre que nous venons de présenter à nos lecteurs est une nouvelle preuve de l'emploi des forces énergiques qui vibrent dans ce spirite convaincu.

Nous sommes donc heureux de constater que non seulement l'auteur a largement rempli les engagements qu'il avait contractés envers lui-même et qu'il a entièrement satisfait aux vœux du Congrès; mais encore qu'il a bien mérité de tous nos Frères en croyance.

Nous pouvons l'en assurer et lui affirmer aussi que son œuvre remplira son plus cher désir, celui qu'il formule ainsi dans les dernières lignes de sa brillante introduction : « Une seule ambition nous anime. Nous voudrions, lorsque notre enveloppe usée retournera à la terre, que notre esprit immortel pût dire : Mon passage ici-bas n'aura pas été stérile, si j'ai

(1) Cf. *Compte rendu du Congrès*, page 162.

contribué à apaiser une seule douleur, à éclairer une seule intelligence en quête du vrai, à réconforter une âme chancelante et attristée. »

ERNEST BOSCH.

LA VENGEANCE DU JUIF

Roman social moderne, par J. W. ROCHESTER (1)

Nous sommes toujours heureux d'avoir à analyser une œuvre qui a pour but de faire pénétrer nos croyances dans toutes les classes de la société, par une peinture délicate de nos mœurs, jointe à l'étude des phénomènes spirites et de la philosophie qui en découle.

La vengeance du Juif est un roman de la bonne école, franc sans être libre, honnête sans scrupules puérils. Il ne tombe pas dans cette vague et souvent hypocrite sentimentalité qui ne veut voir que des monstres dans certaines natures puissantes mal à l'aise sous le joug étroit de nos usages et de nos lois.

Le roman est des mieux conduits : un jeune Israélite, fils d'un banquier millionnaire, s'éprend d'une belle jeune fille de Pesth, Valérie de M^{***}. Le comte de M^{***}, père de la jeune fille et son fils Rodolphe, sont criblés de dettes, mais, dans leur fierté aristocratique, ils repoussent la demande de Samuel Mayer, regardant comme une mésalliance presque honteuse le mariage de Valérie avec un Juif ! Samuel, pour obtenir la main de celle qu'il aime, achète toutes les créances qui pèsent si lourdement sur la fortune des comtes de M^{***}, et, devenu leur unique créancier, leur propose d'anéantir les titres qu'il possède s'ils consentent à lui laisser épouser Valérie. Indignation des deux gentilshommes qui, cependant, toutes réflexions faites, ne repoussent plus l'idée du mariage, après une démarche hardie tentée inutilement par Valérie pour obtenir de Samuel qu'il renonce à sa main. La jeune aristocrate n'est point satisfaite à la pensée d'épouser un Juif, mais elle se sacrifie pour sauver l'honneur des siens, car elle sait que le fils du banquier peut ruiner et déshonorer sa famille en la forçant à payer intégralement ses dettes.

Samuel est admis chez le comte de M^{***} et il y fait assidûment sa cour à Valérie. Celle-ci est peu à peu touchée de la bonne grâce et de l'esprit naturel de son fiancé. De plus, Samuel est très instruit, il est jeune, beau, élégant : comment le cœur de Valérie resterait-il insensible à tant de charmes ? Elle aime Samuel et celui-ci obtient bientôt l'aveu de cet amour qui le trouble délicieusement. Ces deux âmes se sont enfin comprises ; elles ont bravé les lois du monde, les préjugés des castes orgueilleuses : l'Israélite et la jeune fille catholique et noble ne font plus qu'un seul cœur !

(1) 2 vol., 6 francs.

Mais, hélas ! la destinée réserve à nos héros des obstacles sans nombre. Le frère de Valérie, Rodolphe de M^{***}, est sur le point de se marier avec Antoinette d'Eberstein, la meilleure amie de sa sœur. Les nocces doivent être célébrées en Styrie, chez une tante d'Antoinette, la princesse d'O^{***}, que son état de santé empêche de se rendre à Pesth. Départ de toute la famille et séparation de Valérie et de Samuel. Celui-ci doit mettre le temps à profit en s'instruisant des principes du Christianisme qu'il désire embrasser pour plaire à sa fiancée. Il voit partir Valérie avec de sombres pressentiments qui ne tarderont pas à se réaliser.

La princesse d'O^{***} a un fils, Raoul, Adonis de vingt et un ans, qui tombe amoureux de Valérie et qui, un jour, lui révèle la profonde affection qu'elle lui inspire. Il ne sait pas que la jeune fille est fiancée à Samuel. Celle-ci fait comprendre à Raoul qu'elle n'est plus libre, mais, obéissant malgré elle au préjugé de sa race, elle n'ose avouer qui elle aime et quels liens étroits la tiennent engagée. Raoul, désespéré de se voir repoussé, tombe gravement malade. La princesse d'O^{***}, folle de douleur, veut à tout prix rendre la santé et l'espoir à son fils. Elle décide le comte de M^{***}, qui lui a tout raconté, à accepter d'elle la somme nécessaire pour se libérer vis-à-vis de Samuel Mayer; elle fait ensuite agir le comte sur l'esprit de sa fille pour amener Valérie à accepter l'union ardemment souhaitée par Raoul. La fiancée du Juif, à qui son père déclare qu'il se serait suicidé le jour de son mariage avec Samuel, finit par se sacrifier une seconde fois : elle renonce à son amour, aux joies attendues et prochaines, à la réalisation des doux rêves faits à deux, dans une mutuelle adoration. Pour sauver la vie du prince Raoul, elle promet de devenir sa femme !

Qu'adviendra-t-il ? Raoul épousera Valérie et ne sera point heureux, car il connaîtra bientôt une partie du passé et deviendra jaloux de Samuel. Celui-ci, par dépit, épousera une belle Juive, Ruth Silberstein, dont il aura un fils. Valérie a aussi un fils. Samuel, poussé par la vengeance, fera enlever l'enfant de Valérie qu'il remplacera dans son berceau par son propre enfant. Plus tard, Ruth deviendra la maîtresse de Raoul. Vous voyez, lecteur, que les complications les plus étranges et les plus inattendues ne manquent pas à ce roman qui nous tient palpitants de la première à la dernière de ses pages. Les deux rivaux sont amenés à l'étude du Spiritisme qui transforme complètement leur caractère, et la dernière partie du drame est le contre-pied de la première. Ils cherchent tous les deux à réparer le mal qu'ils ont fait. Alors se déroulent les scènes les plus pathétiques, se succèdent les péripéties les plus poignantes ; alors aussi notre doctrine brille du plus vif éclat.

Des séances de Spiritisme sont admirablement racontées avec une science profonde des fluides, de leurs combinaisons et de l'action des esprits sur la matière.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre que *La Vengeance du Juif* est une œuvre hors de pair, digne de figurer dans toute bibliothèque spirite sérieuse. On ne saurait trop recommander à nos frères en croyance aisés de se procurer les bons ouvrages qui paraissent sur le Spiritisme. C'est pour eux un devoir, car il faut aider les auteurs dans les travaux et les sacrifices qu'ils s'imposent pour le triomphe des idées qui nous sont chères. Nous pouvons affirmer à nos lecteurs qu'ici ils ne regretteront pas d'avoir suivi notre conseil : l'œuvre que nous leur présentons est d'un intérêt dramatique puissant ; l'auteur y arbore le drapeau spirite avec une noble hardiesse, et les sentiments généreux qui animent tout l'ouvrage feront certainement couler bien des larmes. Que dire de plus ? Rien, sinon que, pour notre part, nous avons été émus et que nous avons quelquefois pleuré.

A. LAURENT DE FAGET.

La revue de *Estudios psicologicos*, à *Barcelone*, prie tous ses correspondants d'insérer l'invitation suivante à tous les spirites, à la réunion qui aura lieu le 30 courant à 10 heures du matin sur la tombe de *José de Fernandez*, au cimetière neuf, pour célébrer son anniversaire ; aussi à la tenue commémorative qui se tiendra au cercle *la Bonne nouvelle* de Gracia.

La présente invitation est faite par M. le vicomte de Torres Solanot pour *la Revue* ; par Amalia Domingo y Soler pour *la Luz de parvenir* ; par Facundo Usich, pour le centre Barcelonais des études psychologiques ; pour le cercle *la Bonne nouvelle*, par la commission exécutive du monument de Fernandez. Le secrétaire : José C. Fernandez.

ERRATA ET RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES

A propos de notre article bibliographique sur la Vie de Jésus (1) nous avons reçu diverses lettres, l'une d'elles anonyme est aussi venimeuse que spirituelle. — Nous avons répondu aux lettres signées, mais nous ne pouvions répondre à la lettre anonyme, encore moins l'insérer ici. Cependant à cause de nombreuses fautes typographiques que contient l'article nous nous voyons obligés de donner ici un *erratum* et quelques mots d'explication dans l'intérêt du lecteur.

Page 582, une coquille nous fait lire au cours de ses pérégrinations au lieu de *pérégrination* ; quelques lignes plus bas, au lieu de « qui revient si souvent dans un autographe » il faut lire *paragraphe*, — Même page quatrième avant dernière ligne ; le « petit cylindre mécanique », il faut lire « cylindre métallique ».

Puis notre critique anonyme nous dit que l'on emploie indifféremment *Mezusa* ou

(1) Numéro 12, décembre 1890 p. 579 et suivantes.

Mezuzoth, que nous avons relevé ce mot pour nous tailler une petite réclame pour le DICTIONNAIRE DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ.

Cette insinuation est assez mesquine et prouve peu en faveur de notre critique, car on ne peut prêter aux autres que ce qu'on possède soi-même ; mais n'insistons pas, et disons tout de suite que de même qu'on n'écrit pas livre sibyllin, mais livres sibyllins, puisqu'il en existe plusieurs, de même comme le petit cylindre métallique doit toujours renfermer deux fragments de la loi empruntés au Deutéronome, on n'emploie par le singulier *Mézuzath*, mais le pluriel MÉZUZOTH.

En ce qui concerne la petite réclame nous nous contenterons de répondre que MM. Firmin-Didot ne possédant plus un exemplaire de notre livre, ne peuvent donc en vendre ; ensuite depuis 1883, c'est-à-dire depuis le jour de la mise en vente nous avons touché le solde de nos droits d'auteur c'est donc une affaire réglée en ce qui nous concerne.

Enfin la lettre se termine *in cauda venenum*, par ces mots : *allons fendez-vous d'une Vie de Jésus* ; vous devez en avoir une toute prête puisque vous éreintez celle des autres ?

Nous n'avons aucune Vie de Jésus sous rocho, dirons-nous, mais il y aurait peut-être une idée à creuser dans l'insinuation perfide de notre correspondant ; c'est-à-dire ;
Dixi.

ERNEST BOSC.

Médiums et groupes. — *Spiritisme et hypnotisme*, par D. Metzger. Paris, 1890, prix : 50 cent.

Brochure de cinquante pages, très substantielle, pleine de considérations justes sur les devoirs des médiums et des personnes qui les interrogent ; cette question importante des médiums embarrasse dès qu'il s'agit de l'indication d'un groupe à expériences sérieuses et de là l'urgence de bien et sagement traiter de la médiumnité ; ce but M. Metzger veut l'atteindre. Ce dernier voudrait que chaque observateur donnât le résultat intéressant de ses recherches et lui envoyât ses communications. Ce serait, dit M. Metzger, de l'enseignement mutuel, le meilleur quant aux résultats.

Par manque de place, ce mois-ci, la Revue ne reproduira qu'en avril la conférence de M. Camille Chaigneau, intitulée : Le Spiritisme et les principes supérieurs de l'être ; cette conférence devra être lue et méditée par qui s'intéresse aux choses spirites, nous l'imprimerons in extenso.

M. Antoine Michel Lovera, homme de bien, s'est désincarné le 21 janvier, âgé de 69 ans ; ce fut un homme libre, dévoué à notre cause, qui éleva son fils Michel, actuellement chef de groupe, dans les principes de nos doctrines avec mission de les propager, ce dont il s'acquitta en homme de cœur très convaincu de leur importance.

M. L. Jacolliot, l'auteur spiritualiste est décédé en novembre. Il a donné à bien des incarnés le goût des études orientalistes.

M^{me} V^e Second, esprit généreux, spirite convaincue, aimée de tous ses frères, est décédée à Lyon ; sur sa tombe (son enterrement étant civil) M. H. Sausse a rappelé ses vertus, dans un discours chaleureux et éloquent.

A Puerto Rico, est décédé l'infatigable propagateur de la doctrine, Don

Juan Pedro Diaz ; notre frère Don Pedro Aubedo, a prononcé un discours fraternel sur sa tombe.

A Washington, désincarnation de notre frère en spiritisme *Frank A. Ely*, l'un des plus intelligents spirites de l'État de New-York, et président de la Société spirite Washington ; un souvenir bien senti à ce F. aussi à l'esprit du médium *Brédif* si connu en Russie, et à Paris en 1876, décédé en el *Pueblo de Ranchos*, État de Buenos-Ayres.

A Brevannes, Seine, est décédé un vieil artiste de 82 ans, M. François Bataille ; sur la tombe de ce spirite de la 1^{re} heure, et devant une nombreuse assistance, MM. Leymarie et Rouxel ont rappelé l'existence de ce parfait honnête homme. Souvenir à ce lutteur, à ce vaillant.

M^{me} Blanche, spirite convaincue et militante, est décédée en janvier ; elle était bonne, brave, très dévouée.

M^{me} Justine Henry, de Chalenet, Charente-Inférieure, médium voyant, s'est désincarnée en décembre 1890, à 39 ans ; ne voulant que personne, chez elle, pût être accusé d'irréligion, elle fit réunir autour de son lit tous ses parents et amis pour leur bien expliquer quelles étaient ses dernières volontés : « Je ne veux pas à mon enterrement, dit-elle, de prêtres d'aucune religion ; je désire et demande que mes frères du groupe spirite de Figers dont le président est M. Bouyer, me rendent les derniers honneurs. »

M. Théodore Guet, vice-président du groupe de Figers, penseur et philosophe comme notre ami Bouyer, a fait une allocution chaleureuse à la maison de notre sœur, une autre très intéressante sur la tombe, en expliquant la grandeur de nos doctrines, ce qui a ému et vivement intéressé la nombreuse assistance ; dans le pays on n'avait jamais vu cérémonie si digne et si religieuse. L'âme de Justine Henry, au dire des voyants, planait, heureuse, au-dessus de la tombe, dégagée et transfigurée.

M^{lle} Pauline Wermesch, poète distingué, femme gracieuse et de grand sens, surnommée *La Muse de Dunkerque*, est décédée le 16 janvier, âgée de 84 ans ; peu fortunée, elle partageait néanmoins avec les pauvres et chacun l'estimait et l'aimait à Rosendael-les-Dunkerque ; notre sœur M^{me} Deconinck, qui est la charité et la bonté personnifiée, le savait bien. Les journaux de la ville ont tous rendu hommage à la *Muse de Dunkerque*. Nous aimions beaucoup cette digne et si estimable demoiselle, spirite éclairée et convaincue, dont la conversation était pleine de charme ; elle appartenait à une forte et durable race.

Le Gérant : H. JOLY.

Paris. — Typ. A. PARENT, A. DAVY, succr, 52, rue Madame.